

Sûreté d'Alger

**Saisie de plus de 116.000 comprimés psychotropes en juillet dernier**

P05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen* 24ème année **D'ALGERIE**

N°7256 - JEUDI 14 AOUT 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Transport maritime

**Optimisation du flux des passagers**

P04



Face au siège cruel  
de la bande de Ghaza et une  
population affamée et assoiffée

**Cri d'alarme  
et de colère**

L'histoire en est témoin. Israël prétend avoir une armée démocrate alors qu'elle continue de tuer tout ce qui bouge à Ghaza et refuse qu'on puisse soigner un blessé ou un vivant ! Le monde est sous le choc. Les images de télé en direct ont trahi leurs allégations. La communauté internationale ne décolère pas face à ce qui se passe dans la bande de Ghaza de plus en plus isolée et perdue dans les abîmes de l'enfer.

Lire en page 03

P07

**ORAN**

**Fournitures scolaires, vacances prolongées des élèves**

**On ne se bouscule pas au portillon**

**Logements publics locatifs**

**Remise des clés à 170 bénéficiaires à Oran**

**Suivi des projets de développement**

**Booster les stations d'épuration en faveur du secteur agricole**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...  
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41  
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

10ème Conférence mondiale sur la fatwa

**Belmehdi rencontre nombre de représentants des pays musulmans**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a rencontré, mardi au Caire (Egypte), nombre de représentants des pays musulmans participant à la 10ème Conférence mondiale sur la fatwa, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occa-

sion, M. Belmehdi a rencontré le ministre égyptien des Wakfs, Osama Al-Azhari, ainsi que des ministres et oulémas des pays musulmans représentés à cet événement mondial, placé sous le thème "Former un mufti éclairé à l'ère de l'intelligence artificielle", selon la même source.

24ème Conférence des scouts arabes

**Hidaoui reçoit les délégations participant**

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a reçu les chefs des délégations participant à la 24ème Conférence des scouts arabes des mouchidate, dont les travaux ont pris fin lundi à Alger, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Hidaoui s'est félicité du succès de la 24ème Conférence des scouts arabes des mouchidate, soulignant "le soutien du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à de telles initiatives et

au mouvement scout, étant convaincu de son importance dans l'éducation d'une génération imprégnée des valeurs nationales". Hidaoui s'est dit "fier du succès de cet important événement arabe", saluant le rôle de l'ensemble des délégations arabes ayant contribué à ce succès, appelant par la même au "renforcement des efforts d'autonomisation de la femme scout arabe, à même de garantir sa participation active à la prise de décision et sa contribution sérieuse à la construction de sa société".

Irrigation agricole

**Des eaux traitées fournies par une nouvelle STEP à Timimoune**

L'irrigation agricole à Timimoun bénéficie désormais d'une capacité de 13 000 m<sup>3</sup> par jour d'eaux traitées, grâce à la station d'épuration des eaux usées (STEP). Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a précisé, lors d'une visite de travail mercredi dans la wilaya, que cette station est équipée de

laboratoires utilisant un procédé de traitement tertiaire. A cette occasion, il a mis l'accent sur l'exploitation des eaux usées épurées dans l'irrigation des vieilles palmeraies, en vue de leur extension et leur réhabilitation. Ce projet s'inscrit dans le sillage du développement durable de la région.

Union Africaine

**Haddadi plaide pour le renforcement du rôle de la jeunesse africaine**

La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi, a appelé, mardi, au renforcement des actions de volontariat menées par la jeunesse africaine, rappelant que l'UA reconnaît pleinement le pouvoir transformateur du volontariat "en matière d'autonomisation des jeunes". "L'Union africaine reconnaît pleinement le pouvoir transformateur du volontariat en matière d'autonomisation des jeunes, d'ouverture à une participation significative et de promotion du développement. Ce principe est également inscrit dans notre Charte de la jeunesse, qui appelle les Etats membres africains à institutionnaliser le volontariat et à élaborer des politiques et des programmes de jeunesse solides à tous les niveaux", a indiqué Mme Haddadi lors de la cérémonie du lance-

ment du rapport de l'UA sur l'état du volontariat en Afrique. Un événement qui coïncide avec la Journée internationale de la jeunesse. "La décision de nos chefs d'Etat et de gouvernement, en janvier 2010, de créer le Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine (CJV-UA) a confirmé notre engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes et reconnu le volontariat des jeunes comme un moteur du développement de l'Afrique", a-t-elle signalé. Grâce à ce programme, "nous avons recruté, formé et déployé des centaines de jeunes professionnels sur tout le continent. Ce faisant, nous avons favorisé une Afrique plus intégrée, plus prospère et plus pacifique, en cultivant l'esprit du panafricanisme parmi les dirigeants d'aujourd'hui et de demain", a-t-elle informé.

**«Plateformes et initiatives pour l'autonomisation politique des jeunes»****L'APN prend part à une réunion par visioconférence**

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khaoula Talbi et Ibrahim Hadj Henni, ont pris part, mardi, à une rencontre par visioconférence, intitulée "Plateformes et initiatives pour l'autonomisation politique des jeunes", et ce, dans le cadre de la série d'initiatives d'autonomisation de l'Union interparlementaire (UIP) et de l'initiative pour la participation démocratique des femmes et des jeunes, a indiqué un communiqué de l'APN. Au cours de cette séance, M. Hadj Henni a salué "les interventions enrichissantes présentées par des experts et spécialistes internationaux, visant à promouvoir l'autonomisation politique des jeunes et l'échange expertises sur les réseaux des jeunes et les initiatives de développement des capacités". Il a également affirmé que "l'autonomisation politique de la jeunesse algérienne, à la lumière des garanties constitutionnelles", se traduit par les engagements du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne la participation active et forte des jeunes à la vie politique. Dans ce contexte, M. Hadj Henni a précisé que l'adoption de certaines lois avait contribué à "la promotion des valeurs nationales, de la conscience civique, du sens du devoir et de la solidarité nationale parmi les jeunes, à travers la création de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ)". De son côté, la députée Khaoula Talbi a mis en avant, dans son intervention, "le rôle du Réseau parlementaire de la jeunesse au sein de l'APN, créé en décembre 2023 et qui regroupe 95 députés, dont 11 femmes", soulignant que les deux principaux objectifs fixés par le règlement intérieur du réseau parlementaire sont "le renforcement de la participation politique des jeunes et l'accompagnement des efforts pour l'intégration de cette catégorie dans la vie sociale".

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DADirection - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug MohamedDirecteur de la Publication  
Abdellah BOUHALIDirecteur Technique  
Benyoucef MohamedConception PAO  
Le Carrefour d'Algérie  
Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80Impression Ouest  
Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

**«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**  
**01, Avenue Pasteur Alger.**Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**  
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr**Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.**

Face au siège cruel de la bande de Ghaza et une population affamée et assoiffée

# Cri d'alarme et de colère

Par B.Habib

L'histoire en est témoin. Israël prétend avoir une armée démocratique alors qu'elle continue de tuer tout ce qui bouge à Ghaza et refuse qu'on puisse soigner un blessé ou un vivant ! Le monde est sous le choc. Les images de télé en direct ont trahi leurs allégations. La communauté internationale ne décolère pas face à ce qui se passe dans la bande de Ghaza de plus en plus isolée et perdue dans les abîmes de l'enfer. Et si personne ne mangeait à sa faim il y a quelques mois à Ghaza plus personne ne mange aujourd'hui dans cette partie du monde, racontent ainsi sur Twitter et les réseaux sociaux des représentants d'organisations humanitaires empêchés d'exercer sur place afin d'aider les palestiniens affamés et assoiffés à surmonter la mort. A Ghaza c'est la mort à petit feu. Ni les enfants ni les adultes ne sont épargnés de la faim.

La communauté internationale peine à sauver ce qui reste à sauver et les communiqués condamnant les hostilités et la barbarie israéliennes ne suffisent plus. Mais sait-on jamais. A toute chose malheur est bon. L'état de siège privant les ghazaouis de la nourriture de l'eau et du carburant a atteint son apogée. Le tollé s'est généralisé dans le monde poussant des millions de peuples épris de liberté et

refusant l'oppression et la hogra de l'entité sioniste à sortir manifester leur colère et demander en urgence le cessez-le-feu. Ghaza symbolisant la descente aux enfers est unique. Sa population, en majorité des réfugiés, refusent de quitter leur terre natale, quitte à y laisser leur vie. La faim, la soif et les bombardements ne les dissuadent plus. Cette situation, aussi rocambolesque et paradoxale à la fois, a ameuté le monde, particulièrement les associations médicales et humanitaires. Plus de 300 professionnels de santé de différentes nationalités ont lancé "un cri d'alarme et de colère" face au siège "cruel" de la bande de Ghaza dont la population est "affamée et assoiffée délibérément par un blocus inhumain" imposé par l'entité sioniste. Ils refusent le «dictat» sioniste. Ils appellent à lever l'état de siège sur la bande. «Rien ne le justifie » arguent-ils dans un communiqué. "Nous, médecins, dont le métier est de soigner, lançons un cri d'alarme et de colère : la population de Ghaza est affamée et assoiffée délibérément par un blocus inhumain", ont-ils écrit dans une tribune publiée par l'ONG "Médecins du monde". Soutenant que "rien ne peut justifier le siège cruel" de tout un peuple à Ghaza" mis en œuvre par l'entité sioniste, ces professionnels se demandent "comment se taire devant ces images insupportables d'enfants famé-

liques ?" et "comment ne pas crier de rage quand la malnutrition touche un enfant sur 4 et atteint 600.000 Ghazaouis?". Ghaza est devenue une enclave poussée vers le pourrissement et la disparition de la carte. C'est la nouvelle descente aux enfers. Les médecins dénoncent l'utilisation de l'arme de la faim et de la soif contre une population qui "survit dans un champ de ruine, continuellement déplacée et subit, quotidiennement, des bombardements", se demandant comment la communauté internationale peut "garder le silence quand 2 millions de personnes de l'enclave palestinienne sont à l'agonie ?". Ces professionnels de santé affirment qu'il n'est pas possible de fermer les yeux quand les hôpitaux et les centres de santé sont systématiquement visés et détruits, et que des centaines de personnels de santé sont tombés en martyrs. Devant cette "abomination absolue" et cette "inhumanité", ils appellent à la mobilisation pour "un cessez-le-feu immédiat" et réclament l'entrée "massive" de l'aide humanitaire qui doit inonder Ghaza et être distribuée par les ONG et non une "pseudo ONG", responsable de centaines de martyrs au cours des distributions alimentaires. Ils plaident également pour la mise en place de "corridors sanitaires" pour évacuer les blessés. «Une famine se produit sous nos yeux. Une action urgente est nécessaire pour stopper et inverser cette situation», ont déclaré les ministres des Affaires étrangères dans un communiqué commun. Cette déclaration est signée par la cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas, et les ministres des Affaires étrangères de 17 États membres de l'Union européenne, dont la France, mais pas l'Allemagne. Les Vingt-Sept se sont montrés particulièrement divisés sur l'attitude à adopter vis-à-vis d'Israël depuis le début de sa guerre à Gaza. Plusieurs pays, dont l'Allemagne, ont longtemps insisté sur le droit d'Israël à se défendre, dans le respect du droit international, tandis que d'autres, comme l'Espagne, dénoncent un «génocide» à l'encontre des Palestiniens de Gaza.

## Acheminement de la valise diplomatique L'Algérie rejette fermement la procédure du MAE français

L'Algérie "est au regret de rejeter fermement" la procédure temporaire proposée par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères en matière d'accès des agents algériens accrédités aux zones réservées des aéroports parisiens aux fins d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique, a-t-on appris de source informée. Selon la même source, le ministère des Affaires Etrangères-Direction Générale du Protocole- a accusé réception de la note verbale du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères datée du 7 août 2025 relative à la proposition d'une nouvelle procédure temporaire en matière d'accès des agents algériens accrédités aux zones réservées des aéroports parisiens aux fins d'acheminement ou de récupération de la valise diplomatique, précise la même source.

La nouvelle procédure communiquée contrevient fondamentalement à l'obligation de la France de veiller au bon fonctionnement des Missions diplomatiques et consulaires établies sur le sol français. A cet égard, l'article 25 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques dispose que l'Etat accréditaire accorde toutes les facilités pour l'accomplissement des fonctions des représentations diplomatiques. De plus, l'article 5 de la Convention de Vienne sur les relations consulaires fait obligation à l'Etat de résidence de permettre aux postes consulaires de

s'acquitter librement de leurs fonctions. La nouvelle procédure communiquée maintient manifestement des entraves au bon fonctionnement de la Mission diplomatique et des postes consulaires algériens en France. De manière spécifiquement liée à l'acheminement ou à la récupération de la valise diplomatique, la même procédure nouvelle communiquée à la partie algérienne continue à enfreindre l'obligation qui incombe à la France, conformément à l'article 27 alinéa 7 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. En effet, celui-ci consacre explicitement le droit pour toute mission diplomatique d'"envoyer un de ses membres accrédités pour prendre livraison, directement et librement, de la valise diplomatique auprès du commandant de l'aéronef". Cette même obligation a été expressément reprise et intégrée dans l'article 13 alinéa 7 de la convention consulaire algéro-française de 1974. Celui-ci dispose que "le poste consulaire peut envoyer un de ses membres prendre, directement et librement, possession de la valise des mains du commandant du navire ou de l'aéronef". Dans le cadre du respect de ses obligations au titre de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, la France octroie aux missions diplomatiques et consulaires accréditées des badges d'accès permanent aux zones de sûreté à accès réglementé (ZSAR) au niveau des aéroports.

## Par des mesures discriminatoires contre la mission diplomatique algérienne La France viole les traités internationaux

Dans une démarche qui a suscité un mécontentement considérable au sein des milieux diplomatiques, les autorités françaises ont pris une série de mesures qui, à tout le moins, sont qualifiées de discriminatoires et contraires aux normes et accords internationaux. Ces nouvelles restrictions imposées aux diplomates algériens visent leur accès aux zones réservées et réglementées des aéroports parisiens, nécessaires pour le transport ou la récupération de la valise diplomatique. Ces mesures, qui ne concernent aucune autre mission diplomatique en France, constituent une violation flagrante du principe d'égalité entre les missions et un manquement aux engagements internationaux et bilatéraux de la France. Ces mesures temporaires proposées par la France ne se contentent pas de maintenir les restrictions antérieures, mais y ajoutent des conditions provocatrices qui portent atteinte à la souveraineté algérienne. L'Algérie considère cette initiative comme une violation manifeste des engagements internationaux de la France, notamment l'Accord de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires, ainsi que les accords bilatéraux, et en particulier l'accord consulaire algéro-français de 1974. L'article 27 de la Convention de Vienne stipule explicitement que « toute mission diplomatique a le droit d'envoyer un de ses membres pour prendre livraison directement et sans restrictions de la valise diplomatique », un droit reconnu et exercé depuis des décennies. Paris n'a pas seulement ignoré cet engagement, mais a également imposé de nouvelles restrictions provocatrices, parmi lesquelles l'obligation pour les diplomates algériens de se voir accompagner par une escorte policière française lors de chaque opération de livraison ou récupération de la valise diplomatique. De plus, une demande écrite doit être soumise 48 heures avant toute opération, un délai qui est perçu comme une contrainte supplémentaire injustifiée.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

## Ghaza seule face à l'ogre sioniste

Je n'ajoute rien à votre entière connaissance en estimant que le drame de Ghaza est devenu une vraie tache noire marquant ainsi à jamais l'humanité dans son ensemble. Cette humanité composée de huit milliards d'êtres humains qui sont malheureusement divisés entre les désintéressés qui seraient apparemment la plus grande portion. Il y a également les pour (le pro-ordre mondial) et les «contre» (les hommes libres et honnêtes). Il y a une semaine de ça, j'ai entendu un politicien occidental – un britannique je crois- dire que même si la façon israélienne de traiter avec le problème de Ghaza était trop brutale, Israël restera un pays d'avant- garde dont la mission principale serait de protéger les valeurs occidentales dans la région (à souligner en rouge l'expression : valeurs occidentales). Voilà donc, l'on exterminait des innocents afin de protéger les valeurs occidentales si chères aux voleurs occidentaux.. Le conflit à Ghaza serait apparemment un conflit à l'instar de milliers de conflits vécus au cours de leur longue Histoire humaine... Mais notre conflit a réussi à mettre à nu toutes les fausses valeurs trompeuses véhiculées depuis la fin de la seconde guerre mondiale : fraternité humaine, charte onusienne des droits de l'Homme, le droit international, la communauté internationale et j'en passe ! Derrière ce baratin et ces slogans creux, il y a le droit du veto réservé aux «super-membres» de l'ONU, les très cupides compagnies multinationales. Il y a également l'épée de Damoclès, qui n'est autre que l'OTAN. Il y a le FMI et la Banque mondiale, il y a la franc-maçonnerie; le sionisme international, le groupe Bidelberg..., et !!.....j'en passe !!. Toutes ces organisations qu'elles soient onusiennes ou autres, elles sont là, et uniquement afin d'assouvir leur cupidité par le truchement de l'appropriation des biens des autres, c'est-à-dire les faibles qui ne peuvent pas se défendre. Et, s'ils rouspètent, ils seront taxés de tous les maux des cieux et de la Terre. Il faudrait dès maintenant penser à remodeler l'actuel ordre mondial ...avec une justice plus juste et réellement juste et non un slogan creux.. Cette justice manipulable à volonté est là, afin de servir de cravache aux mains des puissants, quand ils auront à faire aux pays impuissants lorsque ces derniers refuseraient de se faire extorquer. Ghaza n'est qu'un exemple parmi d'autres, bien qu'elle fût le numéro un dans le hitparade des tragédies humaines contemporaines. Ghaza n'est pas la cause. Ghaza, c'est la conséquence directe de ce que nous disions depuis tout à l'heure.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

OPEP : Resserrement du marché pétrolier en vue

L'OPEP a sorti mardi ses nouvelles prévisions, et le moins que l'on puisse dire, c'est que le cartel pétrolier voit l'avenir... en hausse, malgré un marché volatil. L'organisation table désormais sur une augmentation de la demande mondiale de pétrole de 1,38 million de barils par jour en 2026, contre 1,28 million précédemment. Pour 2025, la prévision reste à 1,29 million. Ce réajustement s'appuie sur des performances économiques meilleures que prévu dans les économies de l'OCDE et plusieurs pays émergents. Mais cette embellie statistique s'accompagne d'une note de prudence. Boursier.com rapporte que l'OPEP prévoit un resserrement du marché pétrolier dès l'année prochaine, les stocks mondiaux risquant de chuter de 1,2 million de barils par jour si la production interrompue n'est pas relancée. Le groupe s'attend à ce que l'offre non-OPEP+ augmente de 630 000 barils par jour en 2026, une révision à la baisse par rapport aux 730 000 prévus auparavant. Les États-Unis, moteur de cette hausse, devraient contribuer pour 130 000 barils, bien en deçà des estimations de janvier. Du côté de Washington, l'Energy Information Administration (EIA) confirme que la production américaine atteindra un record de 13,41 mbj en 2025, avant de reculer légèrement à 13,28 mbj en 2026, conséquence directe d'un Brent attendu autour de 51 dollars, contre 58 dollars dans ses précédentes prévisions. Cette baisse de prix, liée en partie aux hausses de production de l'OPEP+, devrait alléger la facture à la pompe pour les Américains, avec un gallon sous les 2,90 dollars. Reste que les marchés ne semblent pas partager entièrement cet optimisme. AWP/AFP note que les cours ont reculé mardi malgré la prolongation de la trêve commerciale USA-Chine. Le Brent a cédé 0,77% à 66,12 dollars, le WTI 1,24% à 63,17 dollars. Les investisseurs redoutent une offre excédentaire, alimentée à la fois par l'OPEP+ et par des données économiques mitigées aux États-Unis comme en Chine. L'OPEP elle-même admet que les incertitudes persistent : tensions commerciales, risques géopolitiques, négociations encore inachevées avec Washington pour plusieurs grandes économies, et effets potentiels des nouvelles taxes américaines. Derrière la rhétorique confiante, se dessine donc un scénario fragile : un équilibre précaire entre une demande dopée par la croissance mondiale et une offre qui pourrait, à la moindre erreur de réglage, inonder le marché. Et comme souvent dans l'or noir, la prochaine réunion de l'OPEP+ sera scrutée comme un rendez-vous décisif — pour savoir si cet optimisme tiendra, ou s'évaporerait comme une flambée de cours après un tweet présidentiel.

Fournitures scolaires

Les opérateurs économiques appelés à contribuer

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a appelé les opérateurs économiques du secteur des fournitures scolaires à contribuer activement aux foires spécialisées qui seront organisées en prévision de la prochaine rentrée scolaire, a indiqué un communiqué du ministère. Cela est intervenu lors d'une réunion de coordination présidée par le secrétaire général (SG) du ministère, El Hadi Bakir, en présence des cadres centraux, consacrée à l'examen des moyens de renforcer l'approvisionnement du marché et de réguler les prix des produits de base afin d'assurer leur stabilité et leur disponibilité, conformément aux instructions du ministre du secteur, Tayeb Zitouni. A ce titre, le SG a relevé «la priorité stratégique d'assurer la fluidité de l'approvisionnement en produits de large consommation sur l'ensemble du territoire national, sur la base des prix de référence adoptés par le ministère, tout en renforçant les mécanismes de contrôle sur le terrain, notamment de contrôle nocturne des activités commerciales ayant un impact direct sur la santé du consommateur».

Transport maritime

Optimisation du flux des passagers

Par Nadira FOUDAD

L'une des innovations majeures entreprise par l'ENTMV concerne la digitalisation accélérée des services d'Algérie Ferries. Les agences commerciales, tant en Algérie qu'à l'étranger, devront mettre en place des systèmes numériques performants. Ces outils permettront de simplifier les réservations, d'améliorer le suivi des opérations et d'assurer une meilleure transparence surtout en cette saison estivale pour éviter les désagréments et les perturbations. La suppression des obstacles administratifs figure également parmi les priorités de l'entreprise des voyageurs. Une plus grande flexibilité est exigée devant le ras le bol exprimé dans le traitement des réservations et des procédures de fret maritime, particulièrement pour faciliter les voyages de la diaspora durant la période estivale. C'est officiel puisque c'est à compter du 12 août 2025, les passagers algériens en destination du port de Marseille devront effectuer leur enregistrement pour les départs exclusivement entre 03h00 et 07h00 du matin au port d'Alger, et ce, avant l'embarquement.

En effet, Algérie Ferries vient d'annoncer en grandes pompes, un changement que la compagnie juge "significatif" dans l'organisation de l'enregistrement pour ses traversées vers le port de Marseille depuis le port d'Alger. À compter du 12 août 2025, c'est-à-dire avant-hier mardi, les passagers devront effectuer dorénavant leur enregistrement exclusivement entre 03h00 et 07h00 du matin au port d'Alger. Ce changement, selon Algérie Ferries, répond à un besoin d'optimisation du flux de passagers, notamment durant les périodes de forte affluence estivale, afin d'éviter les files d'attente et les mécontentements des uns et des autres qui pouvaient perturber l'embarquement. Pour les voyageurs habitués à d'autres horaires, cette nouvelle procédure représente un véritable changement dans la préparation de leur voyage. Dans son communiqué, la Société Nationale de Transport Maritime de voyageurs précise que parmi les nouveautés pour cette période, reste incontestablement le réaménagement du nouveau créneau horaire d'enregistrement concernant uniquement les départs vers Marseille. Algérie Ferries insiste sur

l'importance de respecter strictement ces horaires, car tout retard pourrait entraîner la perte du départ. Ce changement inattendu et qui faut le dire a surpris les voyageurs, explique Algérie Ferries, impliquera aussi une organisation particulière pour les passagers venant de loin, qui devront anticiper leur trajet vers le port à une heure très matinale, vérifier les conditions de circulation et prévoir un temps suffisant pour passer les formalités avant l'embarquement. Pour ce mois d'août, il est prévu 08 départs d'Alger vers Marseille et 14 départs en 2025 selon la compagnie. Il y'a lieu de rappeler que la gare maritime du port d'Alger accueille chaque année environ 350.000 voyageurs et quelque 180.000 véhicules. L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a programmé 320 traversées maritimes durant la saison estivale 2025, en vue de répondre à la forte demande enregistrée durant cette période. Algérie Ferries est une compagnie algérienne de navigation maritime, marque commerciale de l'ENTMV assurant des liaisons régulières entre l'Algérie et les ports de Marseille, Sète, Alicante, Barcelone et Gênes.

IATF 2025

L'Algérie vise un succès déterminant pour booster le commerce africain

L'Algérie accueillera, du 4 au 10 septembre prochain, la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) avec l'ambition de faire de cet événement un véritable levier pour dynamiser les échanges, attirer les investissements et renforcer l'intégration économique du continent. Placée sous le thème «Une passerelle vers de nouvelles opportunités», cette édition se veut la plus ambitieuse depuis le lancement de l'IATF en 2018, tant par le nombre d'acteurs présents que par les accords économiques prévus. Avec plus de 2.000 exposants venus de 75 pays, 35.000 visiteurs professionnels attendus, des accords commerciaux et des investissements pouvant dépasser les 44 milliards de dollars, l'IATF 2025 se

présente comme un catalyseur majeur de l'intégration économique africaine. Organisé au Palais des expositions (Pins maritimes - Alger), cet événement de portée continentale se tiendra en collaboration avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), initiatrice de cette foire, la Commission de l'Union africaine et le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le programme de l'exposition est particulièrement riche. Outre l'exposition multisectorielle (agriculture, industrie, énergie, finances, santé, transports, recherche, innovation, startups...), plusieurs événements sont prévus. Il s'agit notamment du forum du commerce et de l'investissement, du sommet des industries créatives (Creative Africa

Nexus-CANEX), des rencontres B2B, ainsi que de la journée spéciale consacrée à la diaspora africaine et du Salon africain de l'automobile. La foire sera marquée également par des espaces consacrés aux jeunes entrepreneurs africains créateurs de startups, aux étudiants universitaires et chercheurs, ainsi que par des journées spéciales ouvertes aux pays et aux entités des secteurs public et privé pour faire valoir leurs opportunités en matière de commerce, d'investissement, de tourisme et de culture. L'ambition affichée est de faire de cette édition la plus marquante de l'IATF, en termes d'impact économique et de visibilité internationale, tout en réaffirmant le rôle de l'Algérie comme locomotive du développement africain. Pour assurer le succès de cette Foire, l'Algérie mobilise tous les moyens organisationnels et logistiques nécessaires dans l'objectif de faire de ce rendez-vous d'envergure un levier d'émergence économique. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 20 avril dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné la mise en place de toutes les facilitations nécessaires à la participation des partenaires africains à cet événement économique qui revêt une importance particulière pour la promotion des échanges commerciaux intra-africains, ainsi que de l'ensemble des mesures et dispositions à même de contribuer à sa réussite au profit des économies nationale et africaine. Il a également ordonné une coordination étroite et la conjugaison des efforts, afin d'assurer le plein succès de cette édition, eu égard à l'expérience de l'Algérie et de son rôle de chef de file aux niveaux africain et international.

Politique d'autogestion

Une expérience algérienne qui a contribué à l'édification de l'Etat social

Des experts en économie et des universitaires ont souligné, mercredi à Alger, le rôle de la politique d'autogestion, adoptée par l'Algérie au lendemain de l'indépendance, dans l'édification de l'Etat social, la qualifiant d'«expérience structurante» ayant contribué à jeter les bases d'un modèle propre au pays, fondé sur l'engagement populaire. Intervenant lors d'une conférence scientifique organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), en partenariat avec le Centre des archives nationales, les participants ont mis en lumière l'impact de ce mode de gestion des entreprises dans les secteurs agricole et industriel notamment sur la reconstruction économique, sociale et culturelle de l'Algérie indépendante. Selon le président du Conseil scientifique de l'INESG, Djoudi Bouras, « l'autogestion en Algérie ne se résumait pas à un simple modèle économique, elle symbolisait un tournant historique majeur, marquant le passage d'un paradigme révolutionnaire centré sur la libération nationale à un nouveau paradigme de reconstruction». «L'autogestion a été un instrument fondamental non seulement pour relancer la production, mais aussi pour poser les premières bases de l'Etat algérien solidaire, préfigurant ainsi l'Etat social », a-t-il précisé. Le conférencier a également mis en avant le rôle structurant de l'autogestion dans «la préparation du pays à devenir un Etat émergent, en inscrivant cette politique dans une dynamique de développement économique, social et culturel adaptée aux réalités nationales».

## Utilisation de l'IA dans l'orientation religieuse et la fatwa Belmehdi insiste sur la régulation

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a insisté, mardi au Caire (Egypte), sur la régulation de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'orientation religieuse et la fatwa, assurant que cette technologie "ne saurait se substituer au mufti". Dans son intervention à l'ouverture de la 10e Conférence mondiale sur la fatwa, co-organisée par Dar Al-Ifta d'Egypte et le Secrétariat général des organismes de fatwa dans le monde, sous le thème "Former un mufti éclairé à l'ère de l'intelligence artificielle", M. Belmehdi a évoqué le recours croissant aux applications de l'IA dans l'orientation religieuse et la fatwa à la faveur des transformations technologiques en cours dans le monde, indique un communiqué du ministère. "Cette révolution permet d'optimiser le travail des muftis et d'accélérer l'accès à l'information, non sans soulever des défis éthiques auxquels il importe de répondre par la régulation", a-t-il dit, estimant que "malgré son énorme potentiel, l'IA ne saurait se substituer au mufti, qui, lui, possède les outils de l'ijtihad, saisit les finalités de la charia et tient compte des complexités de la réalité humaine". "De nos jours, le mufti éclairé est celui qui, armé de



savoir et de piété, sait allier authenticité et modernité, tout en étant conscient des mutations socioculturelles et des avancées technologiques", a soutenu M. Belmehdi. Il a, à cet égard, appelé à "la mise en place de normes charaïques et éthiques pour réguler l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la fatwa", insistant sur "l'encadrement scientifique continu par des oulémas, la garantie de la transparence, le respect de la diversité jurisprudentielle et la conscientisation de la société à la nécessité de se référer à des savants fiables". A l'ère de l'IA, "le mufti doit pouvoir recourir à des systèmes de génération automatique de fa-

twas", a affirmé le ministre, jugeant également "nécessaire d'établir des échanges institutionnels en la matière à l'échelle internationale, à travers la création de plateforme de coopération et l'échange d'expériences dans le domaine de la fatwa, notamment en ligne". Des oulémas, des muftis et des ministres de plus de 70 pays ont assisté à la séance d'ouverture de cette conférence. Selon le communiqué du ministère, les participants à cet événement mondial discuteront, deux jours durant, des mécanismes permettant de développer la fatwa et de renforcer son rôle au service des sociétés à la lumière des avancées technologiques actuelles.

## ANP Inauguration du nouveau siège de la Direction centrale des carburants

Le Général major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), a présidé, au nom du Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Direction centrale des carburants du MDN à Alger, a rapporté mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Au nom de Monsieur le Général d'Ar-

mée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, le Général major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du MDN, a présidé, mardi 12 août 2025, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Direction centrale des carburants du MDN à Alger en 1ère Région militaire (RM)", précise la même source. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Chef de Département organisation-logistique, du Directeur central des carburants du MDN, ainsi que des Directeurs et Chefs de services centraux de l'Etat-major de l'ANP et du MDN, ajoute le communiqué. A l'issue de la cérémonie d'inauguration, le Se-

crétaire général du MDN a suivi "un exposé exhaustif sur la Direction, avant de visiter les différentes infrastructures du nouveau siège". Lors de sa rencontre avec les cadres et personnel de la Direction centrale des carburants, le Secrétaire général du MDN a rappelé "le rôle pivot et important de la Direction centrale des carburants dans le domaine du soutien logistique et de l'approvisionnement des formations et unités du corps de bataille de l'ANP en divers produits pétroliers, sur l'ensemble du territoire national, pour garantir un haut niveau de disponibilité opérationnelle". A l'issue, le Secrétaire général du MDN a signé le Livre d'or de la Direction, conclut le communiqué du MDN.

## Education La rentrée scolaire reportée au 21 septembre

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, la modification de la date de la rentrée scolaire 2025-2026, fixée au dimanche 21 septembre. "Le ministère de l'Education nationale annonce la modification du communiqué du 3 août 2025, portant sur la date de la rentrée scolaire et le calendrier des examens trimestriels et des vacances scolaires 2025-2026", précise la même source. Ainsi, la date de la rentrée scolaire a été fixée pour le personnel administratif, au dimanche 7 septembre 2025. Pour les enseignants, la rentrée a été fixée au dimanche 14 septembre 2025, alors que pour les élèves ça sera le dimanche 21 septembre 2025, conclut le ministère.

## ANPDP Lancement du nouveau site internet

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a lancé son nouveau site internet qui a pour objectif de renforcer la culture juridique et numérique au sein de la société et d'ouvrir des canaux de communication plus efficaces, a indiqué mercredi un communiqué de cette instance. Lancé à l'occasion du deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, ce nouveau site "s'inscrit dans le cadre du renforcement de la transparence, de la consécration du droit d'accès à l'information et du développement des services numériques", a précisé le communiqué. Il s'inscrit également dans le contexte de "l'engagement de l'ANPDP à mettre en œuvre les dispositions de cette loi, à renforcer la culture juridique et numérique au sein de la société et à ouvrir des canaux de communication plus efficaces avec les citoyens, les professionnels et les institutions concernées", selon la même source. Ce nouveau site (<https://anpdp.dz/ar>) met à disposition "un contenu qui permet de prendre connaissance des obligations et droits stipulés par la loi, des procédures de mise en conformité et des moyens de prendre attache avec l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel pour tout renseignement sur les dispositions de cette loi".

## Aéroport de Sétif Saisie de 20.000 euros non déclarés

Saisie de 20.000 euros non déclarés à l'aéroport de Sétif, selon un communiqué publié ce mardi par les services des Douanes. Les éléments de l'inspection de visite aux voyageurs de l'aéroport du 8 Mai 1945 de Sétif, relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Sétif (compétence de la direction régionale de ce corps à Sétif), ont saisi un montant en devises non déclarées estimé à 20.000 euros, a-t-on précisé. Le montant en question, découvert à la suite d'une fouille corporelle d'une passagère en provenance de la ville de Paris (France), a été saisi en application de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement de capitaux de et vers l'étranger.

## Sûreté d'Alger Saisie de plus de 116.000 comprimés psychotropes en juillet dernier

Les services opérationnels de la Sûreté d'Alger ont saisi, en juillet dernier, plus de 14 kg de kif traité et plus de 116.000 comprimés psychotropes de différents types, indique, mardi, un communiqué ce corps sécuritaire. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, les services opérationnels de la Sûreté d'Alger ont traité, durant le mois de juillet écoulé, 5430 affaires relatives aux atteintes aux personnes, aux fonds et aux biens et des affaires de trafic de drogue et de substances psychotropes, de port d'armes blanches prohibées et de cybercriminalité», à l'issue desquelles 6875 individus ont été arrêtés et déférés devant les juridictions territorialement compétentes, après l'accomplissement des procédures légales», lit-on dans le communiqué. Les mêmes services ont également saisi «d'importantes quantités de drogue. Il s'agit de 14kg et 452g de kif traité (cannabis), 207,08 g de cocaïne et 224,73 g d'héroïne, ainsi que 116.735 comprimés psychotropes de différents types», selon la même source. La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) rappelle les numéros verts 1548 et de secours 17, ainsi que l'application «Allo Chorta », mis à la disposition des citoyens pour tout signalement, conclut le communiqué.

## Accidents de la circulation 50 morts et 2180 blessés en une semaine

Cinquante (50) personnes sont décédées et 2180 autres ont été blessées dans 1637 accidents de la circulation, survenus durant la période du 3 au 9 août à travers le pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif, avec 6 morts et 118 blessés dans 86 accidents, précise la même source. Durant la même période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 4861 interventions pour le sauvetage de 2153 personnes d'une mort certaine, alors que 1808 ont été traitées sur place et 416 évacuées vers les structures sanitaires locales, déplorant toutefois le décès de 10 personnes par noyade en mer et 3 autres dans des réserves d'eau. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2247 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (262 incendies), Blida (132) et Constantine (115). Le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 183 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'Oran  
Daira D'Es-Senia  
Commune Sidi Chami

N° : /2025.  
00002913

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE N°1439/2025

Conformement a l'article 74 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant la réglementation des marches publics, et des délégations de service public.  
Le président de l'APC de la commune de Sidi Chami annule l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale n° 06/2025 publié le 23/04/ 2025 au journal **Le Carrefour D'Algérie** et الجمهورية relatif au :

RENOVATION CHAUFFAGE CENTRALE AU NIVEAU DES ECOLES PRIMAIRES :  
(AMRAT RABAH +BOUDADI GHALEM + FEKIH AHMED )  
NEDJMA COMMUNE DE SIDI CHAMI  
LOT 01 : AMRAT RABAH

Attribuer provisoirement à l'entreprise BENAouda ABDELKADER est annulé à cause du rejet du contrôle financier .

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531011541 14.08.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT  
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME  
D'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION  
WILAYA D'AÏN TEMOUCHENT

N°: /2025.../DUAC/ AT/2025

MADAME LA DIRECTRICE DE  
L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION  
A  
MONSIEUR LE GERANT DE  
L'ENTREPRISE SARL ETROV  
CITE 120 LOGTS BAT « B » SIDI BRAHIM  
SIDI BELABBES

OBJET: A/S Mise en demeure N°02 avant résiliation  
PROJET : Lot N° 02 : Assainissement +Voirie Trottoirs +Eclairage public  
Des 50 /300 logts publics locatifs à M' SAID  
REF : Mise en demeure N°01 du 26/06/2025

Suite à notre visite du chantier en date du 07/08/2025 ; et la mise en demeure N° 01 du 26/06/2025 relatif au projet cité ci-dessus ; il nous a été donné de constater que les travaux sont à l'arrêt et le chantier abandonné et le délai expiré.  
A cet effet ; vous êtes mis en demeure de relancer les travaux dans l'immédiat.  
Faute de quoi ; je me verrais dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives qui s'imposent

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531011546 14.08.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire



Wilaya d'Oran  
Daïra d'Oran  
Commune d'Oran  
Service Des Contrats et Marchés

Avis de résiliation du Marché N°04/2016

Conformément aux dispositions du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément aux dispositions de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales.

Conformément aux dispositions de la loi N°11-10 du 22 Juin 2011 relative à la Commune.

Suite à la mise en demeure apparu au journal " نزاير سبور " daté du 08/07/2025 et journal "Le Carrefour d'Algérie" daté du 10/07/2025.

Suite à la correspondance de la DUP reçue sous N°176 datée du 10/08/2025 relative à la résiliation du marché N° 04/2016 . Relatif à :

Réalisation d'un centre culturel à Bel-Air  
(Ex : Cinéma Régina) .

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Oran publie la résiliation amiable du marché N°04/2016 aux tords exclusifs de l'entreprise et aux frais de l'entreprise, du marché relatif à :  
Réalisation d'un centre culturel à Bel-Air (Ex : Cinéma Régina) .

M. Le Président

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531011530 14.08.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE  
SANG Affiliée à la fédération international des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أمات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضلها، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فأنتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتهم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403  
0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418  
249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Fournitures scolaires : vacances prolongées des élèves

## On ne se bouscule pas au portillon

Par B.Habib

L'annonce du report de la date officielle du retour effectif des élèves aux classes 2025 -2026 au 21 septembre au lieu du 10 n'a pas été sans retarder également l'ardeur des vendeurs des trousseaux scolaires et par la même occasion, a prolongé de dix jours la folie dépensière des parents. Après avoir pris leur précaution pour préparer les achats de fourniture scolaire et des livres afin d'éviter des hausses imprévisibles des prix, les parents d'élèves se sont rétractés préférant eux aussi décaler leurs dépenses à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, d'autant plus que certaines librairies ne font pas encore le plein alors que d'autres arguent que les

fournisseurs ont retardé leurs approvisionnements. Il y a mille astuces pour acheter ses trousseaux et livres scolaires. D'abord les ventes en ligne qui permettent de gagner du temps et de se prémunir contre les flambées. En tout état de cause, les grandes surfaces dédiées aux fournitures de classe se font encore discrètes et point d'affluence considérable sur les points de vente habituels, notamment à Mdine Jdida. Les vacances des élèves viennent d'être prolongées puisque le rendez-vous initialement prévu le 10 septembre a été repoussé de près de deux semaines. Une occasion offerte pour les élèves et les parents de savourer au mieux les vacances et les congés d'été, qui sur les plages, qui encore en voyages. Signe inhabituel, les vendeurs ne se bousculent

pas au portillon. A Oran l'ambiance reste estivale tant les élèves estiment qu'il vaut mieux penser à profiter de la prolongation des vacances pour espérer être en forme le jour J. Au niveau de quelques librairies d'Oran interrogés, on souligne que les arrivages en manuels et livres commandés sont en cours.» les achats sont tièdes mais les parents ont lancé cette année prématurément leurs commandes» a indiqué un gérant d'une librairie ajoutant que «ce qui est disponibles ce sont d'anciens programmes et que les parents ne sont pas certains que ces derniers seront maintenus ou changés et ce serait la raison principale et essentielle d'ailleurs pour laquelle ils ont repoussé eux aussi les achats pour se mettre à l'abri du gaspillage.»

Logements publics locatifs

## Remise des clés à 170 bénéficiaires à Oran

Les services de l'OPGI d'Oran entament, ce mardi, la remise des clés à plus de 170 bénéficiaires de logements publics locatifs dans les communes de Hassi Mefsoukh et Boutlélis. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la vaste campagne de relogement et de distribution de logements en cours dans la wilaya d'Oran, qui prévoit la distribution de 7.424 logements publics locatifs à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Dans ce contexte, 72 bénéficiaires ont reçu leurs clés à Hassi Mefsoukh et 100 autres à Boutlélis, selon les services de l'OPGI (Office de Promotion et de Gestion Immobilière). La semaine dernière, les mêmes services ont déjà remis les clés à plus de 1.000 bénéficiaires à Sidi El Bachir (quartier des 1.600 logements) dans la commune d'Oran. Pour garantir le bon déroulement de cette opération, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, notamment



les agents de l'OPGI déployés sur les différents sites d'habitat. Pour rappel, et toujours dans le même cadre, quelques 7.454 unités de logements ont été distribuées dans la wilaya d'Oran, dont 6.096 logements publics locatifs. Il s'agit de 1.120 logements au titre du relogement des habitants du terrain Chebbat à "Haï Sanaouber", 937 comptant pour la

3eme phase de la même opération à Fréha, 23 à Gdyl, et 4.076 en faveur des postulants sur la base de dossiers de demande via un système de points répartis entre 14 communes. L'opération a porté également sur la distribution de 30 logements promotionnels libres au niveau du pôle urbain Ahmed Zabana à Misserghine.

Suivi des projets de développement

## Booster les stations d'épuration en faveur du secteur agricole

Dans le cadre du suivi de l'avancement des projets de développement, le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a effectué, lundi dernier, une visite de terrain pour inspecter l'état d'avancement des projets du secteur de l'irrigation. En compagnie de plusieurs responsables, le wali s'est arrêté à la station d'épuration de Cap Ffalcon. Cette station alimente en eau d'irrigation les agriculteurs de Bousfer et d'Al-Ançor. Sa capacité sera augmentée, étendant la zone d'irrigation de 720 hectares permettant ainsi aux agriculteurs d'en bénéficier. Le wali d'Oran a confirmé que le renforcement des capacités des stations d'épuration des eaux usées intervient en réponse aux instructions du président de la République relatives à la réhabilitation de ces stations et à l'augmentation de l'efficacité du traitement à leur niveau, ce qui contribuera à fournir des ressources supplémentaires au secteur agricole. La deuxième étape était la station d'épuration de Cap blanc. Le wali a



assisté à une présentation du projet dont 93 % des travaux sont achevés et dont la livraison est prévue avant la fin de l'année. Au niveau du quartier d'El-Hassi, le wali a inspecté la situation où il a été proposé d'achever le projet de réseau d'égouts. L'autre escale a été le pôle urbain Ahmed Zabana à Misserghine. Le wali et la délégation qui l'accompagne ont inspecté le projet de drainage des eaux pluviales, actuellement en construction. A la ferme Boumdel à Ain El

Beida, deux projets de pompage et de rejet ont été proposés pour traiter le réseau d'eaux usées. Par la suite, le wali a mis le cap sur le projet de réhabilitation de la station d'épuration d'El Karma où les travaux sont actuellement en cours. Il est à noter que les eaux traitées seront utilisées pour l'irrigation agricole. A la station du Petit Lac, le wali a inspecté le projet de réhabilitation des équipements hydrauliques et électroniques de la station.

## Le Festival culturel national de la chanson Raï à partir du 18 août Oran se prépare à accueillir 14ème édition

La deuxième phase de la 14e édition du Festival culturel national de la chanson Raï se tiendra, du 18 au 21 août au théâtre en plein air "Hasni Chekroun" au centre-ville d'Oran, a annoncé, mardi, Houssam Herzallah, commissaire du festival. Cet événement artistique, organisé par la direction du festival, revêt un caractère exceptionnel, cette année, car il se déroule en deux étapes: la première a eu lieu à Sidi Bel-Abbes, du 7 au 10 août, tandis que la deuxième se tiendra à Oran, à partir du 18 août, a précisé le commissaire lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El Kacem" d'Oran. Placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et du wali d'Oran, le festival commémore les 40 ans du tout premier festival non officiel de la chanson Raï, organisé en 1985 à Oran, a indiqué Fayçal Sahbi, responsable de la programmation artistique du festival. La deuxième phase de cette édition accueillera 20 artistes pour animer quatre soirées musicales, parmi lesquels de grandes figures du Raï comme Fadila, Cheba Zahouania, Houari Benchenet, ainsi que d'autres chanteurs et de nouveaux visages présents pour la première fois à cet événement. Le festival connaîtra également la participation de voix artistiques issues de différentes wilayas du pays, reconnues sur la scène musicale, notamment dans le style Raï, selon M. Sahbi, qui a ajouté que cette édition s'ouvrira aussi à d'autres styles musicaux proches du Raï. Cette 14e édition rendra hommage, lors de la soirée d'ouverture, à l'ancien commissaire du festival, l'artiste feu Mohamed Bousmaha (1985-2023), selon la même source. En parallèle aux soirées musicales, une conférence sur la chanson Raï est programmée, le 19 août à la Maison de la culture d'Oran, animée par plusieurs académiciens tels que Bouziane Benachour, Mohamed Kali, Saliha Senoussi, Rabah Sebaâ et d'autres spécialistes qui œuvrent à enrichir la recherche dans ce genre musical. Lors de la conférence de presse, une vidéo récapitulative de la première phase du festival, organisée à Sidi Bel-Abbes avec la participation de 20 artistes et une forte affluence de familles et de passionnés du Raï, a été projetée. Le Raï est d'ailleurs classé patrimoine culturel immatériel mondial par l'UNESCO.

Présentée sur la place «Port Saïd» au niveau du front de mer

## La pièce «Othello le Jaloux» enchante le public

La pièce de théâtre «Othello le Jaloux», présentée, dimanche soir sur la place «Port Saïd» au niveau du front de mer au centre-ville d'Oran, a offert un véritable spectacle artistique mêlant l'éclat du théâtre de rue aux brises rafraîchissantes de l'été. Mis en scène par Samir Bouanani, ce spectacle est une adaptation personnelle de la célèbre tragédie «Othello» de l'écrivain anglais William Shakespeare. «Othello le Jaloux» a drainé un grand public, parmi les estivants, venu apprécier le talent de la troupe du théâtre de rue affiliée au Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran, qui a livré une prestation colorée, empreinte des traditions des arts de rue. L'interaction du public a été remarquable face à la virtuosité des comédiens, suivant avec un grand intérêt l'évolution dramatique de cette œuvre, qui met en lumière les conséquences tragiques que peuvent engendrer la jalousie excessive dans le couple et le manque de confiance dans les relations conjugales. Cette initiative culturelle, organisée par le Théâtre régional Abdelkader Alloula avec le soutien de l'APC d'Oran, s'inscrit dans une démarche de rapprochement du théâtre avec le public, tout en enrichissement la scène culturelle oranaise et en animant la vie artistique durant la saison estivale, a souligné à l'APS le directeur du théâtre, Mourad Senouci. Pour rappel, la pièce «Othello le Jaloux», produite en 2023 par le Théâtre régional, a déjà été jouée dans plusieurs wilayas, notamment Annaba, Skikda, Biskra et Tizi Ouzou, selon M. Senouci.

La coopération algéro-italienne au service de l'innovation agricole

Un pôle de recherche d'excellence émerge à Sidi Bel Abbès

Dans un contexte mondial où la sécurité alimentaire et la durabilité agricole sont devenues des enjeux majeurs, l'Algérie et l'Italie renforcent leur partenariat stratégique pour relever ces défis. Un nouveau chapitre de cette collaboration bilatérale s'ouvre à Sidi Bel Abbès avec la création imminente d'un centre de développement de la recherche agricole. Ce projet d'envergure, qualifié de premier en son genre en Algérie et en Afrique, s'inscrit dans une vision de long terme pour l'innovation scientifique et technologique dans le secteur agricole. L'annonce a été faite par le directeur de l'université Djillali Liabès, Bouziani Merah, lors d'un forum de presse. La future structure, qui sera aménagée au sein de l'école agricole, située près de la gare routière Sogral, est bien plus qu'un simple laboratoire. Elle se veut un véritable écosystème de connaissances, offrant à la fois des opportunités de formation pour les étudiants et un terrain fertile pour la recherche de pointe aux scientifiques algériens et africains. Le choix de Sidi Bel Abbès n'est pas fortuit. La wilaya jouit d'une vocation agricole historique et de vastes étendues de terres fertiles, un atout majeur pour transformer les résultats des recherches en laboratoire en applications concrètes sur le terrain. Cette synergie entre la théorie et la pratique est au cœur de la philosophie du nouveau centre. La récente ouverture de l'École supérieure d'agriculture, prévue pour la prochaine rentrée universitaire, est un autre facteur déterminant. Elle crée un potentiel de synergie académique et de synergies qui dynamisera l'ensemble de la filière. De plus, l'université Djillali Liabès se distingue par son excellence académique, se classant aux premiers rangs à l'échelle nationale et continentale. Ses chercheurs, déjà reconnus pour leurs travaux dans des domaines variés comme le génie civil et les sciences des matériaux, apporteront une expertise précieuse au projet. Cet environnement intellectuel de haute qualité garantit que le nouveau centre deviendra rapidement un pôle d'excellence capable d'attirer les meilleurs talents et de générer des innovations significatives. Au-delà de ses ambitions scientifiques, le centre de recherche agricole est porteur d'un important potentiel de développement économique et social. Il est appelé à créer de nombreux postes d'emploi, tant pour les chercheurs que pour le personnel administratif et technique. En favorisant la recherche et la formation dans un secteur clé de l'économie, il contribuera à la diversification et à la modernisation du tissu économique local et national. En parallèle, le directeur de l'université a également évoqué les préparatifs de la rentrée universitaire, marquée par l'ouverture de l'École supérieure des enseignants. Avec une capacité de 800 places pédagogiques et plus de 25 000 étudiants inscrits dans les différentes facultés de l'université, l'institution réaffirme son rôle de premier plan dans l'éducation supérieure en Algérie.

Mohamed Nouar

Université d'Adrar

Plus de 2.500 nouveaux étudiants rejoindront les bancs

Pas moins de 2.570 nouveaux étudiants rejoindront les bancs de leurs facultés à l'université Ahmed Draya d'Adrar, au titre de l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris des responsables de cet établissement de l'enseignement supérieur. L'université d'Adrar compte actuellement 91 spécialités, dont 39 en licence, 46 en master et 6 en ingénierat d'Etat, ainsi qu'une spécialité en sciences médicales, a expliqué le recteur de l'université, le professeur Mohamed Lamine Benomar. Elle s'est dotée de nouvelles spécialités en licence et master, à l'instar de celles liées aux domaines des finances, du commerce international, de la psychologie du travail, des sciences de l'information et des bibliothèques, de la langue arabe et civilisation islamique, et de droit et des sciences politiques, a-t-il ajouté. Le nombre d'inscrits en deuxième année et plus, a atteint 8.637 étudiants, portant le nombre global d'étudiants à l'université d'Adrar cette année à plus de 11.200 étudiants, selon la même source.

La société civile au cœur d'un nouvel élan de solidarité et de concertation

«Une visite d'envergure à Tissemsilt sous le signe du dialogue et de l'action»

Par Abdenour M.

Les 11 et 12 août 2025 resteront marqués dans la mémoire citoyenne de Tissemsilt comme un moment fort où dialogue, solidarité et engagement ont fusionné pour donner naissance à une dynamique prometteuse. Dr Ibtissem Hamlaoui, présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et du Croissant-Rouge algérien, a effectué une visite officielle de deux jours dans la wilaya, accueillie avec tous les honneurs par le wali, M. Bouzaid Fethi, et un large panel de personnalités civiles et militaires. Cette mission s'inscrit dans la mise en œuvre de la vision stratégique de l'ONSC : gouvernance participative, accompagnement des acteurs de terrain et renforcement du tissu associatif. Ce mardi dernier, la salle des réunions de l'APW a accueilli une rencontre interactive réunissant la présidente de l'ONSC et les représentants des associations locales. Écouter, échanger et co-construire des solutions concrètes adaptées aux besoins de la population. Les discussions ont porté sur des thématiques variées et cruciales : appui au volontariat, insertion professionnelle des jeunes, protection de l'environnement, promotion culturelle et solidarité sociale. Dr Hamlaoui a insisté sur l'importance des synergies entre institutions et société civile, affirmant que «la participation citoyenne est un moteur essentiel du développement local et national». En marge de cette concertation, Dr Hamlaoui et le wali ont supervisé le lancement officiel d'une campagne nationale de solidarité à Tissemsilt, organisée en partenariat avec Mobilis et Sonelgaz. Pas moins de 2 000 cartables scolaires équipés ont été remis aux familles nécessiteuses de la wilaya. Cette action s'inscrit dans un programme national ambitieux visant la distribution de 120 000 cartables, blouses et aides diverses dans toutes les wilayas, pour soutenir les familles à l'occasion de la rentrée scolaire. La présence des autorités locales, sécuritaires et militaires a donné à cette cérémonie un caractère solennel, traduisant la volonté commune de transformer les valeurs



de solidarité en actions concrètes. Pour le wali, M. Bouzaid Fethi, cette visite illustre parfaitement ce que la wilaya souhaite promouvoir: unir concertation institutionnelle et action sociale. Il a salué «cette synergie entre les institutions, la société civile et les entreprises publiques» comme un exemple à reproduire pour répondre aux attentes des citoyens. À l'issue de la mission, il a été décidé de mettre en place un mécanisme de suivi des propositions formulées par les associations locales, et de pérenniser les programmes solidaires sur le long terme. Dans son intervention, Dr Hamlaoui a rappelé que le Conseil national de la société civile, inscrit dans la Constitution de novembre 2020, est un outil stratégique pour stimuler et valoriser l'action associative à l'échelle nationale. Elle a exposé les axes majeurs de sa stratégie: Ouverture du dialogue avec toutes les composantes du tissu associatif, mise en place de canaux numériques interactifs pour fluidifier la communication, création de commissions spécialisées pour analyser les propositions de terrain et les transmettre aux hautes autorités.

**Des échanges porteurs d'avenir**  
Les représentants associatifs présents ont exposé leurs préoccupa-

tions, formulé des propositions et exprimé leur volonté d'œuvrer dans un esprit constructif. La diversité des intervenants « élus, responsables institutionnels, représentants de l'Armée de libération nationale, figures de la famille révolutionnaire, chefs de daïra, présidents d'APC et directeurs exécutifs » a renforcé la richesse des échanges.

La rencontre s'est conclue sur un sentiment unanime d'optimisme et la conviction que ce type d'initiative constitue un levier essentiel pour dynamiser la vie associative et renforcer l'engagement citoyen. Par son double engagement, « écouter et accompagner le tissu associatif tout en agissant directement pour le bien-être des familles», la présidente de l'ONSC et les autorités locales de Tissemsilt envoient un message clair: développement et solidarité avancent ensemble, portés par la volonté collective et le sens du devoir envers la communauté. Dans une ambiance empreinte de patriotisme, de dialogue constructif et d'engagement citoyen, Tissemsilt s'impose peu à peu comme un exemple national de mobilisation concertée, où chaque acteur, institutionnel ou associatif, contribue à bâtir l'Algérie de demain.

Formation professionnelle à Mascara

Plus de 5.300 stagiaires diplômés pour l'année 2024-2025

Un total de 5396 stagiaires ont été diplômés des établissements de formation professionnelle de la wilaya de Mascara pour l'année 2024-2025, a indiqué, mardi, la Direction local du secteur. Ces diplômés sont répartis sur plus de 100 spécialités au sein de 18 établissements de formation dans différents modes, notamment la formation par apprentissage, résidentielle, les cours du soir, la formation qualifiante initiale, la formation par passerelles et la formation par contrat. La majorité des diplômés ont suivi des formations résidentielles et qualifi-

tes initiales, qui comptabilisent plus de 2500 stagiaires diplômés. D'autre part, la même source souligne que la saison de formation écoulée a connu un grand engouement de la part des jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, notamment dans des spécialités liées à l'élevage d'animaux, la culture d'arbres fruitiers, le bâtiment et l'artisanat, et ce, dans le cadre de la formation qualifiante sanctionnée par un certificat. La même période a également enregistré un engouement notable pour les formations qualifiantes de courte durée, réalisées dans le cadre de la convention de

coopération avec la Chambre d'agriculture de la wilaya, dans des spécialités telles que l'apiculture, la culture d'arbres fruitiers, l'élevage, l'extraction de l'huile d'olive et l'irrigation agricole. Par ailleurs, la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels prévoit, au début de la saison de formation 2025-2026, la signature de plusieurs conventions de coopération et de partenariat avec des entreprises économiques publiques et privées. L'objectif est de renforcer le recours à la formation par apprentissage au sein des unités de production, selon la même source.

AEP à Blida

Le taux de couverture porté à 95% en septembre prochain

Le taux de couverture en alimentation en eau potable (AEP) dans la wilaya de Blida s'élèvera à 95% à fin septembre prochain, a révélé, lundi, le wali Brahim Ouchen. «Le taux de couverture en AEP passera de 65% actuellement à 95% à fin septembre prochain», a indiqué M. Ouchen, en marge du lancement de la 2e phase de l'approvisionnement de la wilaya en eau dessalée à partir de l'usine de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Fouka 2 (Tipasa). Cette amélioration dans l'AEP sera due au fait que la wilaya de Blida bénéficiera désormais de la totalité du quota d'eau affecté à son profit à partir de la SDEM de Fouka 2, lequel a été fixé à 100.000 M3/jour, pour

une capacité théorique de production estimée à 300.000 M3/jour, a-t-il ajouté. En juillet dernier, le système de production d'eau potable de la wilaya a été renforcé par un apport supplémentaire de 20.000 M3/Jour en provenance de la SDEM de Fouka 2, destiné à alimenter plusieurs communes de l'Ouest et du Centre de la wilaya, notamment El Affroun, Oued Djer, Mouzaia, Blida, Ouled Yaich et Bouarfa, selon les explications du wali. La 2e phase du projet d'approvisionnement de Blida à partir de la SDEM de Fouka 2 a été lancée, lundi, avec une dotation de 20.000 M3/jour pour les communes de Bouinane, Boufarik et Larbaa, selon la même source. Les communes de Chebli, Guerouaou et

Soumaâ bénéficieront, à partir de fin août courant, d'une 3e dotation estimée à 10.000 M3/jour, tandis qu'un autre quota de 50.000 M3/jour d'eau dessalée sera affecté d'ici la fin septembre, à la partie Est de la wilaya, qui a vu, ces dernières années, la création de plusieurs nouveaux pôles urbains à l'origine d'une hausse des besoins en eau potable. Selon M. Ouchen, une amélioration notable a été enregistrée dans l'AEP à Blida, grâce notamment à la mise en service de nouvelles infrastructures de production et de stockage. Au moins 64 forages d'eau d'une capacité globale de 30.000 M3/jour sont entrés en service, depuis 2024, en plus de la réhabilitation de 31 autres.

Assainissement du foncier agricole

Journées d'explication à Mila des dispositions de la circulaire interministérielle

La direction de la wilaya de Mila de l'Office national des terres agricoles (ONTA) a entamé l'organisation de journées d'information destinées à expliquer les dispositions de la circulaire interministérielle n 2 du 1er juin 2025 relative à l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de wilaya de cet Office, Fouad Bounab. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les services de l'ONTA ont élaboré un programme de proximité devant toucher plusieurs communes de la wilaya pour informer les agriculteurs des nouvelles dispositions introduites par cette circulaire, au sujet du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, concédé sous différentes modalités, notamment par des actes de concession. Ce programme a été lancé fin juillet à Oued Endja, où une rencontre a été organisée avec un grand nombre d'agriculteurs, permettant aux responsables de la direction, accompagnés de différents acteurs du secteur agricole, d'expliquer les dispositions de la circulaire interministérielle n 2, notamment les formules de sortie de l'indivision et de désistement du droit de concession, a-t-on ajouté de même source. Des ren-



contres similaires seront également organisées dans différentes communes pour informer le plus grand nombre d'agriculteurs activant sur le territoire de la wilaya de Mila du contenu de cette circulaire, dont les dispositions s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour assainir le foncier agricole. Le directeur local de l'ONTA a souligné, dans le même contexte, que la commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier agricole a été «récemment» installée, et se chargera d'étudier les différents dos-

siers et de les trancher avant la fin de l'année en cours 2025, conformément aux instructions dans ce sens du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune.

Commune d'Oued El Aneb (Annaba) 200 millions de dinars pour des projets de développement

La commune d'Oued El Aneb, dans la wilaya d'Annaba, a bénéficié d'une enveloppe financière de 200 millions de dinars pour le financement de plusieurs projets de développement, a déclaré, mardi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Layachi Hadeif. Le même élu a précisé que l'enveloppe financière en question, puisée des plans communaux de développement (PCD) et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, est destinée à financer des projets d'aménagement des façades de Setha et d'Oued Ziad, et de réhabilitation des routes intérieures des cités Draa Erriche et Kheraza. M. Hadeif a ajouté que l'action envisagée comprend également l'amélioration des réseaux d'assainissement de la cité Khalfa-Ali, le renforcement de l'éclairage public de la cité Aïb Ammar, ainsi que l'aménagement de la cité des 80 logements à Oued El Aneb.

El Tarf

Saisie de 1.590 capsules de psychotropes à Bouteldja

Les éléments de la sûreté de daïra de Bouteldja (wilaya d'El Tarf) ont démantelé un réseau criminel composé de sept personnes spécialisées dans le trafic de drogues et de psychotropes et ont saisi 1.590 capsules de psychotropes, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de cette wilaya. L'opération a été menée suite à la découverte par les policiers de l'activité criminelle de ce réseau de trafic de drogues et de psychotropes étendue au commerce illicite de corail brut, a précisé le chef du bureau de communication de cette sûreté de wilaya, l'officier principal de police, Hamza Djellab. Les membres de ce réseau s'adonnaient également au vol avec violence par l'usage d'armes blanches, selon la même source qui a indiqué que l'opération a permis la saisie d'une somme d'argent issue de ce trafic de plus de 230.000 DA, des armes blanches prohibées de catégorie 6 dont des épées, de gros couteaux et des poignards, un masque et deux balances électroniques, selon la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf pour «possession et stockage de psychotropes d'une manière illégale en vue de la vente dans le cadre d'une bande criminelle organisée, possession d'armes blanches prohibées de catégorie 6 sans motif légal et possession et pêche de corail brut sans document légal en vue de la vente», a-t-on indiqué.

Agression contre une personne à Ain Fakroun Trois suspects placés en détention préventive



Trois suspects impliquées dans l'agression contre une personne dans la commune d'Ain Fakroun (Oum El Bouaghi) ont été placés en détention préventive, a-t-on appris mardi auprès du parquet près le tribunal d'Ain Fakroun. La même source a précisé qu'"en vertu de l'article 11 du code procédure pénale et après la large diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant l'agression de la victime dénommée Dhafri Moussa en date du 11 août 2025 avec violence suivie de vol au centre-ville d'Ain Fakroun, le parquet près le tribunal d'Ain Fakroun informe l'opinion publique qu'après les renseignements effectués par la police judiciaire et l'exploitation de la vidéo susmentionnée, les suspects ont été identifiés et arrêtés". Il s'agit, selon le parquet, de (Ch. Kh) 19 ans, (S.A) 18 ans et (Gh. A) 17 ans. La même source a ajouté que les suspects ont été présentés en date du 12 août 2025 devant le parquet, poursuivis pour délit de vol avec violence en réunion conformément à l'article 353 alinéas 01 et 03 du code pénal et ont été différés pour jugement dans le cadre des procédures de comparution immédiate. Pour les deux suspects majeurs, le tribunal correctionnel a ordonné de les placer en détention préventive après le report de l'audience au 14 août 2025 tandis que l'autre suspect mineur a été différé devant le juge des mineurs qui a ordonné après son audition en présence de son tuteur légal de le placer en détention préventive.

Félicitations

Félicitations INES

Toutes mes félicitations pour l'obtention de ton **baccalauréat**. C'est une étape importante et une porte nouvelle qui s'ouvre pour la suite du parcours. Belle réussite après tant d'efforts, de stress et d'attente. **Bravo**. Tu dois être fière.

Je te souhaite plus de succès  
inchallah.



anniversaire

Joyeux anniversaire

Amel

La famille **Daïd** souhaite à leur bien aimée «**Amel**» pour son anniversaire une nouvelle année lumineuse comme son sourire, remplie de joie, de bonheur, de prospérité et de succès. Que cette journée t'apporte autant de joie que tu en apportes aux autres et que cette année te comble de bonheur et de belles surprises.

Bon anniversaire

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذ معيش رضوان  
محضر قضائي لدى مجلس قضاء  
شارع الشهيد بورقيبة قدور حي الباسمين إقامة أحلام وهران عمارة د بئر الجير،  
وهران/ هاتف رقم 040 52 22 22  
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي و التكليف بالوفاء  
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية  
المواد 412، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.  
نحن الأستاذ معيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة قلاوس، اختصاص مجلس  
قضاء وهران الموقع أمانة وطبقا للمند التنفيذي المتمثل في الحكم الصادر عن  
محكمة العثمانية، قسم الجناح بتاريخ 2024/03/18، تحت رقم الجدول  
24/00486، رقم الفهرس 24/01107 المهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ  
2025/07/17، تحت رقم 2025/1963، لفائدة الطالب: بناء على طلب من  
مديرية وحدة البريد لوهران بواسطة مديرها، الكائن مقرها ب 01 شارع امبارك  
الميلني وسط المدينة وهران. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن مكتب رئيس  
محكمة وهران المتضمن الإذن بالنشر. وعلا بنص المادة 412 فقرة 4 من قانون  
الإجراءات المدنية والإدارية كلفنا عن طريق السيد بشري بومدين، المالك  
حي مولود فرعون جناح 08 وهران، هاتف رقم 0662363537، بالتنفيذ والوفاء  
بين أيدينا مقابل وصل على الأداء دفع ما هو مدون في منطوق الحكم الصادر عن  
محكمة العثمانية، قسم الجناح بتاريخ 2024/03/18 تحت رقم الجدول 24/00486،  
رقم الفهرس 24/01107، المهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2025/07/17، تحت  
رقم 2025/1963 والذي يتضمن ما يلي قبول تصيب مديرية وحدة البريد لوهران  
بواسطة مديرها كطرف مدني شكلا التزام المحكوم عليه بان يدفع للطرف المدني  
مبلغ خمسة مليون دج (5,000,000 دج) جبرا للضرر اللاحق بها. بالإضافة إلى  
مصاريف التنفيذ والحقوق التناسية. ونبهناه بان له مهلة 15 يوما للوفاء من  
تاريخ تبليغه والا نفذ عليه جبرا بكل الطرق القانونية. إثباتا لما تقدم جردنا هذا  
المحضر بالتكليف بالوفاء عن طريق النشر بالجريدة اليومية الوطنية مقروءة طبقا  
للقانون.

المحضر القضائي  
14.08.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا،  
حضوريا، ابتدانيا : في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد  
الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع  
الصادر عن محكمة الحال ، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 05-12-  
2025 تحت رقم فهرس 901-2025 و اعتماد تقرير الخبرة  
المنجز من قبل الطبيب غنو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط  
المحكمة وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه بن سكران  
محمد المولودة بتاريخ 1939-08-30 بحجاج ولاية مستغانم مع  
تعيين المدعية حصاني عائشة مقدما عليه لرعايته وإدارة  
شؤونه المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية  
بلدية حجاج بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد  
المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة  
وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف  
القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها  
مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وإفصح به جهرا  
بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته  
أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/أمين الضبط  
14.08.2025

Amis internantes,  
lisez  
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE  
sur le Net  
www.lecarrefourdalgerie.dz



Reprise des entrainements prévue demain

## MCO: Velud préparera le championnat à Oran

Par Rachid BELARBI

Depuis lundi soir à Oran, le Mouloudia a refermé plus tôt que prévu la parenthèse du stage d'Alger, le second que les Rouge et Blanc ont effectué en cette période précompétitive. Après huit jours à Ben Aknoun, les coéquipiers d'Ahmed Kerroum ont eu droit à quarante-huit heures de repos, le temps de reprendre leur souffle et de se ressourcer en famille, avant de reprendre l'entraînement collectif dès demain, question d'entamer la dernière ligne droite de la préparation avant d'entamer le nouvel exercice 2025-2026. Se contentant du rôle d'observateur à partir des gradins à l'occasion de la joute amicale disputée face au sparring-partner déniché lundi après-midi, l'entraîneur Hubert Velud prendra, d'ailleurs, en main l'équipe à partir de ce jeudi, après avoir laissé le directeur sportif Cherif El-Ouazzani gérer à sa guise ce troisième match-test, soldé par un premier succès (1-0) grâce à un but de Mehed-

dane. C'est, en effet, au technicien français qu'incombera désormais la responsabilité de tracer les contours de l'effectif professionnel qui aura la lourde responsabilité de représenter le plus grand club de l'ouest au titre de la saison 2025-2026 et de le préparer, à Oran, à réussir ses sorties au stade Hadebi Miloud, sur du gazon naturel. Et à en croire certaines sources concordantes et généralement bien informées, l'ancien sélecteur de l'Entente de Sétif aurait déjà informé ses dirigeants de la nécessité de renforcer qualitativement cette équipe par au moins trois joueurs confirmés. En parallèle, l'ancien sélectionneur du Burkina Faso aurait tout autant exprimé sa volonté de mettre fin à la présence de certains joueurs en résiliant leurs contrats respectifs ou en trouvant une autre parade à même de ne plus les compter parmi le groupe dont il a la charge. Avant de se présenter demain à la reprise des entrainements après un entracte de deux jours, Hubert Velud aura, entre-temps, signé son



contrat avec la direction d'Hyproc après s'être mis d'accord, auparavant, sur tous les détails y compris la durée de l'engagement et les modalités financières.

A ce propos, il serait intéressant de connaître les objectifs qui seront assignés au technicien français par ses deux principaux responsables hiérarchiques, Sidi Mohamed Hadjioui et Si Tahar Cherif El-Ouazzani en l'occurrence et voir s'ils correspondent réellement aux ambitions des supporters et inconditionnels d'El-Hamri qui fondent, énormément d'espoirs, sur l'exercice à venir.

Belaïli a négocié avec la direction

## MCO: Mandréa ne viendra pas

Par Rachid BELARBI

Toujours à la recherche d'éléments confirmés capables de hausser le niveau de jeu de l'équipe, la direction du Mouloudia d'Oran a tenté, ces derniers jours, un gros coup en prenant attache avec le gardien de but international Anthony Mandréa. L'actuel keeper du Stade Malherbe de Caen se serait, d'ailleurs, montré intéressé par l'idée de tenter l'expérience de la Ligue 1 Mobilis, surtout que son club employeur évolue cette saison en National, l'équivalent de la troisième division française, après sa rétrogradation le printemps dernier. Mais au final, Anthony Mandréa ne sera pas mouloudéen cette saison en raison d'une énorme différence entre les prétentions salariales du joueur et ce que pouvait lui apporter la direction d'Hyproc. A en croire une source généralement bien informée, le dernier rempart caennais aurait exigé un salaire mensuel de 40.000 euros, auquel devra s'ajouter le coût de la libération étant donné qu'il est encore lié par contrat avec le club normand. Des exigences considérées comme assez exagérées voire rébarbatives par la direction oranaise qui a fini par se résigner à l'idée de ne pas voir le gardien international sous le maillot rouge et blanc cette saison. Entre-temps, la même direction a tenté le coup Belaïli via son père et manager, Abdelhafid, aperçu au village méditerranéen, dans les locaux du board mouloudéen, mardi en fin d'après-midi. Et si certaines affirmations laissaient croire à un premier round de négociations entre les deux parties, d'autres sources concordantes évoquaient une entente pour un engagement de Youcef au MCO...l'été prochain ! Encore sous contrat avec l'Espérance de Tunis et désireux de rejoindre le MCA et d'y défendre les couleurs cette saison, le fantasque attaquant international



aurait, selon cette version, évoqué son envie de boucler la boucle à Oran et de revenir au MCO, mais pas en perspective de la saison 2025-2026, mais plutôt la suivante ! Un drôle de deal, en somme, qui ne modifie en rien l'actualité mercato du club d'El-Hamri, contraint de libérer un ou deux joueurs au minimum pour espérer continuer à renforcer ses rangs. Et à ce propos, l'engagement du milieu de terrain Omar Mbarek, ficelé à tout point de vue, dépend encore du départ d'un élément du même registre. Beaucoup d'indices laissent croire que, sur ce point précis, c'est Dalil Khodja qui se verra signifier la porte de sortie par la direction mouloudéenne au moment où la rue réclame en parallèle la libération d'au moins cinq autres joueurs qui ont affiché des carences techniques flagrantes la saison écoulée et qui ne les prédisposent aucunement à porter le maillot du doyen de l'élite algérienne.

## Al-Duhaïl (Qatar) Boulbina signe son premier but

L'attaquant algérien Adil Boulbina a signé son premier but en match officiel avec sa nouvelle formation d'Al-Duhaïl (Div.1 qatarie de football). Boulbina a contribué, ce mardi à Doha, à la victoire (3-2) de son équipe face aux Iraniens de Sepahan SC, en match comptant pour le tour préliminaire de la Ligue des champions «élite» d'Asie. Les Qataris ont concédé l'ouverture du score signée Hazbavi dès la 3e minute de jeu, avant d'égaliser grâce à Bamba (11e). Boulbina a surgi à la 24e minute de jeu en plaçant les siens devant, grâce à un superbe enchaînement. Le Polonais Piatek a inscrit le troisième but (33e). En seconde période, Sepahan a réduit le score dans le temps additionnel grâce à Zakipour (90e+3). Un succès qui permet à Al-Duhaïl de se qualifier pour la phase finale de la compétition asiatique dont le tenant du titre est la formation saoudienne d'Al Ahli où évolue l'international algérien Riyad Mahrez. L'attaquant algérien avait déjà inscrit deux matchs lors des matchs amicaux disputés par le club qatari, en marge du stage d'intersaison effectué aux Pays-Bas. Il s'est engagé en juin dernier avec Al-Duhaïl pour un contrat de cinq saisons, en provenance du Paradou AC. Il s'est illustré la saison dernière, en terminant en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis avec 20 réalisations au compteur, loin devant ses poursuivants directs. Pour rappel, Al-Duhaïl a engagé les services de l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, en remplacement du Français, Christophe Galtier. Il s'agit d'un retour aux sources pour Belmadi, qui avait déjà dirigé le club de Doha entre 2015 et 2018.

Graves défaillances au stade de Kasarani à Nairobi

## La CAF condamne les failles de sécurité

Suite à de graves défaillances, la CAF a fermement condamné les failles de sécurité au stade Kasarani à Nairobi, en amont du CHAN 2024. La Confédération Africaine de Football (CAF) a officiellement contacté le Comité d'Organisation Local (COCAN) du Kenya, pays co-organisateur du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024. Dans un communiqué publié sur son site officiel, l'instance a fait part de «sérieuses préoccupations concernant les failles de sécurité» observées au stade de Kasarani à Nairobi. La CAF a fermement condamné la persistance de ces défaillances, rappelant des incidents survenus le dimanche 10 août 2025 lors de rencontres précédentes de l'équipe nationale du Kenya. L'instance dirigeante du football africain a insisté sur le fait que la sécurité des équipes, des officiels et des spectateurs est une priorité absolue. En conséquence, la CAF a saisi les instances compétentes pour exiger qu'une enquête approfondie soit menée et que des mesures correctives soient prises sans délai.

Basket (Championnat arabe des nations)

## Victoire de l'Algérie devant la Tunisie



La sélection algérienne masculine de basket-ball des moins de 16 ans (U16) s'est imposée devant son homologue tunisienne sur le score de 67 à 61 (mi-temps : 36-39), en match comptant pour la troisième journée du Championnat arabe des nations de la catégorie, disputé mardi au Caire. Les scores des quarts temps ont été comme suit : 24-18, 12-21, 16-07, 15-15. C'est la deuxième victoire du Cinq algérien dans le tournoi, après celle obtenue face à l'Egypte en double prolongation (76-74), contre une défaite face à Bahreïn (54-80). Dans l'autre rencontre, disputée plus tôt ce mardi, Bahreïn a battu le Koweït (81-57), alors que l'Egypte et le Qatar s'affrontent à partir de 17h00. Pour le compte de la quatrième journée, programmée jeudi, le Cinq national sera opposé au Qatar, avant de boucler la première phase de compétition face au Koweït, vendredi. Le tournoi masculin du Championnat arabe de la catégorie regroupe six équipes, dont les deux premiers au classement joueront la finale, programmée dimanche 17 août.

Volley-ball

## 03 matchs amicaux entre les sélections algérienne et tunisienne

La sélection algérienne de volley-ball seniors mes siera disputera 3 matchs amicaux face à son homologue tunisienne. Ces matchs se joueront entre le 14 et le 16 août à Tunis, dans le cadre des préparations pour le Championnat du monde de volley-ball prévu du 10 au 29 septembre aux Philippines. Les trois rencontres amicales se dérouleront les 14, 15 et 16 août à 17h00 à la salle omnisports de Radès et au Palais des sports d'El Menzah (Tunis), a annoncé mardi la Fédération tunisienne (FTVB). La sélection algérienne masculine de volley-ball (seniors) entamera sa participation au mondial 2025, prévu aux Philippines (12-28 septembre) face à son homologue italienne (tenante du titre), le 14 septembre à Manille (14h30 algériennes) pour le compte de la première journée (groupe F).

Guelma  
**Coup d'envoi du Festival culturel national de musique actuelle**

**L**e coup d'envoi des soirées du 13<sup>e</sup> Festival culturel national de musique actuelle a été donné, dimanche soir au théâtre romain de Guelma, suscitant l'enthousiasme du public qui a pu apprécier un répertoire musical varié, interprété par l'artiste Nadia Guerfi qui a imprimé une note contemporaine à des morceaux traditionnels anciens. La chanteuse a enflammé la scène lors de l'inauguration de ce festival qui se poursuivra jusqu'au 13 de ce mois dans un théâtre romain qui peut accueillir plus de 4.000 personnes, et qui était, dimanche soir, bondé de spectateurs venus profiter de cet événement avec lequel la ville de Guelma renoue après 3 ans d'absence. Nadia Guerfi a commencé par interpréter la chanson "Cheddou baadh'koum ya ahl Filastine" (serrez-vous les coudes, habitants de Palestine) en signe de solidarité avec les frères palestiniens de la bande de Ghaza, soumis au blocus, au génocide et à toutes sortes de pratiques inhumaines par l'occupant sioniste. Elle a poursuivi son spectacle avec des chansons traditionnelles appartenant à différents genres, auxquelles elle a ajouté une touche mélodique moderne, provoquant une belle interaction de l'assistance qui a repris en chœur les paroles et dansé sur des rythmes endiablés, en particulier lorsqu'elle a interprété "Sab Errachrache" (immortalisée par la regrettée Zoulikha), "Ya Ayni Nouhi" et l'indémodable "Salah ya Salah". La soirée inaugurale du festival a également été marquée par le passage sur scène du célèbre groupe "Raïna Raï", qui a tenu à célébrer ses 45 ans d'existence aux côtés du public guelmi, en interprétant plusieurs de ses "tubes" tels que "Ya Zina Diri Latay" et "Ya Raï'i Hakdha". L'artiste Salim El Chaoui a également imprimé sa signature lors de cette soirée à travers une sélection de chansonnettes puisées de ses albums, et que le public, notamment les jeunes, apprécie particulièrement. Donnant le coup d'envoi de cette édition du festival, en sa qualité de représentant du ministre de la Culture et des Arts, le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi, a souligné que ce festival "offre l'opportunité de mettre en valeur le patrimoine algérien et de le transmettre aux générations futures, et permet de découvrir de jeunes talents excellant dans différents genres musicaux. La seconde soirée du festival (lundi), sera marquée selon le programme officiel de la manifestation, par des prestations des artistes Amir Mirvana, Cheb Kalal et Yacine "Tigre".

**Signature à Istanbul d'un mémorandum d'entente entre le SNEL et l'Association internationale des éditeurs de livres arabes**

**L**e Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL) a signé, à Istanbul, un mémorandum d'entente avec l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, dans le cadre du renforcement de la coopération culturelle entre l'Algérie et la Turquie, indique mardi un communiqué du SNEL. Le mémorandum a été signé par le président du SNEL, Ahmed Madi et le président de l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, Mehdi Jemili, et ce à l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition du Salon international du livre arabe d'Istanbul (9-17 août), précise la même source. L'accord vise à établir des règles de travail communes entre les éditeurs algériens et turcs à travers l'échange d'expériences et d'expertises, la traduction et la coédition ainsi que l'organisation de manifestations culturelles destinées à promouvoir le lectorat et le marketing numérique et à tirer parti des potentialités technologiques modernes pour faire connaître le livre algérien en Turquie et vice versa. Il tend également à permettre aux deux parties de mettre à profit le patrimoine archivistique et d'œuvrer à sa relance, à valoriser et exploiter les recherches scientifiques réalisées dans le cadre de l'échange culturel entre les universités algériennes et turques mais aussi à faciliter la communication entre les éditeurs des deux pays, tant au service du lecteur que celui du chercheur, selon la même source.

La Semaine culturelle de la Wilaya de Djanet à Alger  
**Exposition d'œuvres d'art et de produits artisanaux**



**L**a Semaine culturelle de la wilaya de Djanet se poursuit au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, avec une exposition ornée de nombreux produits traditionnels de l'industrie artisanale et de différentes œuvres d'art qui caractérisent la culture touarègue et restituent un pan du patrimoine ancien de cette région du Sud-Est algérien. Les œuvres exposées pour l'occasion, présentées par l'association "Izelman" pour la revalorisation du patrimoine culturel et de l'artisanat à Djanet, ainsi que par les artistes plasticiens Aouamer Cheikh et Kheïra Bediaf, mettent en valeur l'authenticité de l'art touareg, lié à la vie au sein du plus grand musée naturel à

ciel ouvert et à son héritage distinctif. Dans ce cadre, plusieurs stands présentent au regard du visiteur des productions de l'industrie artisanale à Djanet, liées à la fabrication de bijoux, de tapis et d'instruments de musique traditionnels, ainsi que de modèles de tenues ancestrales pour femme et homme, en plus des nombreuses peintures artistiques reflétant les gravures et dessins rupestres préhistoriques qui renseignent sur la profondeur de l'histoire et de la vie dans cette ville. La Semaine Culturelle de la wilaya de Djanet qui s'inscrit dans le cadre du programme culturel et artistique de l'été 2025, a été inaugurée lundi, en présence de représentants du Ministère

de la Culture et des Arts, ses activités se poursuivront jusqu'au 14 du mois en cours. La wilaya de Djanet marque sa présence culturelle au Palais de la Culture "Moufdi-Zakaria" ainsi qu'au Parc de la "Promenade des Sablettes", dans un événement qui célèbre la richesse du patrimoine culturel de Djanet. La Semaine culturelle de la wilaya de Djanet à Alger est organisée en collaboration avec la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya, de l'Office du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, du Commissariat du Festival Culturel Local "Sebib", d'artistes plasticiens, de troupes folkloriques et d'associations actives dans la préservation du patrimoine culturel de la région.

Cinéma  
**Ouverture des candidatures pour représenter l'Algérie à la 98e cérémonie des Oscars**

Le Comité Algérien de Sélection pour les Oscars a annoncé l'ouverture des candidatures pour le choix du long métrage qui représentera l'Algérie lors de la 98<sup>e</sup> cérémonie des Oscars dans la catégorie "Meilleur film international", prévue comme chaque année aux USA, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué. Sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ce comité, chargé par l'"Academy of Motion Picture Arts and Sciences", est présidé par le réalisateur Belkacem Hadjadj. Une plateforme, "algerian-sc.com" est mise à la



disposition des producteurs postulants à cette sélection, qui pourront ainsi prendre connaissance des noms des membres du Comité, des conditions et règlements de participation, du formulaire de candidature à remplir dûment et à télécharger, ainsi que de tous les détails nécessaires à leur participation. Jusqu'au jeudi 4 septembre prochain via le lien de la plateforme, les candidatures pourront être soumises à la sélection pour arracher l'insigne honneur de représenter l'Algérie aux cérémonies des Oscars, événement cinématographique le plus prestigieux au monde.

## Des méduses mettent à l'arrêt la plus grande centrale nucléaire d'Europe de l'Ouest

Quatre unités de la centrale de Gravelines, dans le Nord de la France, sont à l'arrêt lundi du fait de la "présence massive et non prévisible de méduses", dans les stations de pompage de l'eau servant au refroidissement des réacteurs, a indiqué EDF. La centrale nucléaire de Gravelines, médusée. Quatre unités de la centrale située dans le Nord de la France sont à l'arrêt lundi 11 août en raison de la "présence massive et non prévisible de méduses", dans les stations de pompage de l'eau servant au refroidissement des réacteurs, a annoncé EDF. Ces arrêts automatiques des unités 2, 3, 4 et 6 "n'ont pas eu

de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel ou sur l'environnement", assure EDF sur son site. "Ces arrêts sont consécutifs à la présence massive et non prévisible de méduses dans les tambours filtrants des stations de pompage, situés en partie non nucléaire des installations", explique l'opérateur. La centrale est ainsi provisoirement complètement à l'arrêt, car ses deux autres unités de production 1 et 5 sont actuellement en maintenance. Selon EDF, les unités de production n°2, 3 et 4 se sont arrêtées automatiquement dimanche entre 23 h et minuit, "conformément aux dispositifs de sûreté et de

protection", et "l'unité n°6 s'est arrêtée automatiquement à son tour" lundi à 6 h 20. "Les équipes de la centrale sont mobilisées et procèdent actuellement aux diagnostics et interventions nécessaires pour pouvoir redémarrer les unités de production en toute sûreté", assure encore EDF. Située au bord de la mer du Nord, Gravelines est la plus grande centrale nucléaire d'Europe occidentale, par son nombre de réacteurs et sa capacité de production (6 réacteurs à eau pressurisée de 900 mégawatts chacun). La centrale doit par ailleurs accueillir deux réacteurs de nouvelle génération (EPR2) de 1 600 MW chacun à l'horizon 2040.

### Chili

## Découverte d'un fossile de petit mammifère de l'époque des dinosaures

Des chercheurs ont découvert en Patagonie le fossile d'un petit mammifère de la taille d'une souris qui a côtoyé les dinosaures et était jusqu'alors inconnu de la communauté des paléontologues. Un Yeutherium pressor, un petit mammifère de la taille d'une souris qui a côtoyé les dinosaures. Jusqu'alors inconnu des paléontologues, le fossile d'un petit mammifère de la taille d'une souris qui a côtoyé les dinosaures a été découvert par des chercheurs en Patagonie. L'annonce de cette trouvaille a eu lieu la semaine dernière dans un article publié par la revue scientifique britannique Procee-

dings of the Royal Society B. Le Yeutherium pressor pesait entre 30 et 40 grammes et vivait lors du Crétacé supérieur, il y a environ 74 millions d'années. Il s'agit du plus petit mammifère jamais identifié dans cette région sud-américaine. Le fossile consiste en "un petit morceau de mâchoire avec une molaire et la couronne et la racine de deux autres molaires", explique à l'AFP Hans Puschel, à la tête de l'équipe de scientifiques de l'Université du Chili et du Centre de recherche chilien Millennium Nucleus. **DISPARU EN MÊME TEMPS QUE LES DINOSAURES** Les chercheurs l'ont identifié dans la vallée du Rio de las Chi-

nas, un cours d'eau de la région chilienne de Magallanes, à quelque 3 000 km au sud de Santiago. Le Yeutherium pressor était, selon ses découvreurs, un mammifère capable de pondre des œufs – à l'instar des ornithomys d'aujourd'hui – et de porter ses petits dans une poche tels des kangourous ou opossums. La forme de ses dents suggère que son régime était composé d'aliments végétaux relativement durs. Tout comme les dinosaures qui ont vécu à la même époque que lui, ce petit mammifère a disparu à la fin du Crétacé, il y a quelque 66 millions d'années.

### Sardaigne

## Un enfant de 4 ans meurt de chaud en s'enfermant dans une voiture

Alors qu'il se trouvait en vacances avec sa famille en Sardaigne, l'enfant a été retrouvé inconscient dans une voiture garée en plein soleil. Il n'a pas survécu à ce coup de chaleur, malgré plusieurs jours d'hospitalisation en soins intensifs. Une chaleur mortelle. Un enfant de 4 ans qui était en vacances en Sardaigne avec sa famille est mort de chaud dans une voiture où il s'était enfermé mercredi 6 août, rapportent plusieurs médias italiens dont Il Messagero et Sassari Oggi. La famille moldave séjournait dans une maison d'amis située à Olmedo pour les vacances. Alors que ses parents se reposaient, le petit garçon a quitté la maison. Après avoir constaté son absence, ses parents sont partis à sa recherche et l'ont retrouvé inconscient dans leur voiture garée en plein soleil. L'enfant a été transporté en urgence et admis en soins intensifs dans un hôpital à Sassari. Les médecins ont alors diagnostiqué un coup de chaleur lié à une surexposition prolongée aux températures élevées dans la voiture où il se trouvait. Après deux jours d'hospitalisation, l'état de l'enfant ne s'est pas amélioré. Il a alors été transféré dans un hôpital à Rome. La situation s'est stabilisée puis légèrement améliorée avant de s'aggraver lundi. L'enfant est mort dans la journée, malgré les soins apportés par les spécialistes. Une enquête a été ouverte par le parquet de Rome pour éclairer les circonstances de la mort.

### Lorraine

## Un enfant de 3 ans chute dans une fosse à purin et décède

Horreur dans une ferme de Lorraine dimanche. Un enfant de 3 ans est tombé dans une fosse à lisier, rapporte le journal L'Est Républicain. Les faits se sont passés en début de soirée, vers 19h30, sur le domaine d'une exploitation à Albeschaux à Fribourg, non loin de l'étang du Stock et du canal des Houillères, une zone touristique et fréquentée en période estivale, précisent nos confrères. L'enfant est décédé après une chute accidentelle dans une fosse à lisier sur le domaine. Malgré l'intervention des sapeurs pompiers et du Samu qui l'ont retrouvé en arrêt cardio-respiratoire, son décès a été constaté sur place. Selon Robert Rudeau, le maire du village de 175 habitants, l'enfant était accompagné de son père, un salarié de l'exploitation. Il pourrait avoir échappé un bref instant à sa vigilance. Comme le veut toujours la procédure, « une enquête en recherche des causes de la mort a été ouverte, et confiée à la brigade de gendarmerie de Sarrebourg », précisait lundi soir Thomas Bernard, le procureur adjoint de Metz.

### 850 tortues dissimulées dans des chaussettes

Un ressortissant chinois est jugé aux États-Unis pour avoir tenté de faire passer clandestinement 850 tortues protégées. Les animaux avaient été placés dans des chaussettes et étiquetés comme des jouets avant d'être expédiés vers Hong Kong. Wei Qiang Lin a plaidé coupable et encourt désormais une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison. Selon les autorités américaines, la valeur estimée de ce trafic illégal s'élève à environ 1,3 million d'euros. Entre août 2023 et novembre 2024, le suspect a expédié plus de 200 colis contenant des tortues à destination de Hong Kong. Les paquets étaient faussement étiquetés comme des "jouets en plastique représentant des animaux" ou d'autres articles afin de dissimuler leur contenu illégal. Ils renfermaient principalement deux espèces: la tortue boîte orientale et la tortue boîte à trois doigts, toutes deux originaires des États-Unis. Lors d'un contrôle à la frontière, les autorités américaines ont découvert que les animaux avaient été entassés dans des chaussettes. Les tortues saisies, très populaires comme animaux de compagnie en Chine, sont protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). La tortue boîte orientale est même classée comme espèce vulnérable par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). Leur commerce est interdit sans permis d'exportation. Les marques uniques sur leur carapace en font des animaux très recherchés, considérés comme à la fois animaux de compagnie et symboles de prestige. Les autorités américaines estiment que la valeur totale des tortues saisies avoisine 1,3 million d'euros. En Chine, une seule tortue peut se vendre plusieurs milliers d'euros.

## Garé sur la plage, son camping-car est rattrapé par force de la mer !



En ville, les erreurs de stationnement sont nombreuses. Avec une roue sur le trottoir, sur une zone interdite ou sans ticket de stationnement, elles varient souvent. Mais celle-ci dépasse tout ce qu'on a déjà pu voir. Un vacancier, sûrement en quête d'une vue imprenable sur la mer, a décidé de garer son camping-car sur la plage sans anticiper la montée

des eaux. Quelques heures plus tard, le camping-car s'est retrouvé piégé par la marée montante. Les roues sont recouvertes d'eau et la carrosserie est à moitié immergée. À première vue, le conducteur aurait stationné son camping-car à cet endroit à marée basse. Mais il a oublié que la mer monte. Alors que les roues

sont déjà totalement immergées, toute manœuvre semble impossible sans aide extérieure. Autour, quelques passants observent la scène, mi-amusés, mi-dépités. On aperçoit aussi d'autres véhicules stationnés sur la plage. Mais aucun ne semble avoir subi le même sort. D'ailleurs, le pick-up semble être positionné pour tenter de sortir le camping-car.



2

10h45 Petits plats en équilibre  
10h50 Les douze coups de midi  
10h50 Au coeur des Restos du coeur  
11h55 Petits plats en équilibre  
12h00 JT 13h  
12h50 Petits plats en équilibre  
12h55 Météo  
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle  
13h25 Camping Paradis  
14h10 Camping Paradis  
15h55 Camping Paradis  
17h00 Tout pour la lumière  
17h30 Ici tout commence  
18h10 Demain nous appartient  
19h00 JT 20h  
19h45 Petits plats en équilibre  
20h05 Petits plats à emporter  
20h10 Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée  
21h55 Eurodreams  
22h00 Esprits criminels  
22h45 Esprits criminels  
23h40 New York Unité Spéciale  
00h30 New York Unité Spéciale



3

07h08 Au tableau !  
07h38 Le Quatrième Mur  
09h31 La Petite Vadrouille  
11h05 Flippé  
11h12 Jérôme, les yeux dans le bleu  
12h04 Becoming Madonna  
13h38 Prodigeuses  
15h23 Cerrone - Supernature  
16h54 Saturday Night Live  
18h04 Jamel Comedy Club  
18h38 Hot Ones  
19h25 Flippé  
19h28 Viendez au Groland  
19h47 Viendez au Groland  
20h09 Invasion  
20h59 Invasion  
21h39 Invasion  
22h29 Le syndrome de La Havane - Menace sur l'Amérique  
23h27 L'Amie prodigieuse  
00h24 L'Amie prodigieuse  
01h16 L'Amie prodigieuse  
02h08 Redouane Bougheraba : On m'appelle Marseille



04h30 Incroyables transformations  
05h30 Incroyables transformations  
06h30 Incroyables transformations  
07h35 M6 Boutique  
08h45 Ça peut vous arriver  
10h35 Ça peut vous arriver chez vous  
11h40 Météo  
11h45 Le 12.45  
12h40 Un jour, un doc  
13h50 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h25 La roue de la fortune  
17h35 Le juste prix  
18h45 Le 19.45  
19h30 Nouveau jour  
19h50 En famille  
20h10 99 à battre  
21h10 99 à battre  
22h15 Le maillon faible  
23h10 Arnaques !  
00h20 Arnaques !  
01h15 Arnaques !

08h25 La beauté sauvage des Balkans  
09h15 La beauté sauvage des Balkans  
10h10 La beauté sauvage des Balkans  
11h05 Sur les sentiers des pays baltes  
Sur les sentiers des pays baltes  
Estonie et Lettonie  
11h50 Sur les sentiers des pays baltes  
12h35 Comment j'ai tué mon père  
14h10 Don't Come Knocking  
16h25 Invitation au voyage  
17h10 Invitation au voyage  
18h00 L'Amérique des Grands Lacs  
18h45 Arte journal  
19h05 28 minutes  
19h53 Tu mourras moins bête  
20h00 Cry Wolf  
20h45 Cry Wolf  
21h35 Cry Wolf  
23h20 Gossip - Sounds Like Art  
00h25 Zone(s) de turbulence  
01h55 Osef le paradis

# TÉLÉVISION

15



20h10

## INVASION



Après son contact prolongé avec l'entité extraterrestre, Mitsuki entend des voix et a des visions. Elle perd progressivement la notion du temps en essayant d'apprendre le langage des aliens. Après avoir retrouvé Caspar, Monty, Jamila, Alfie, et Penny retrouvent d'autres survivants qui se cachent dans les caves des immeubles. Parmi eux se trouve le médecin qui s'est occupé de lui à l'hôpital. En désaccord avec Nikhil sur la stratégie à mener, Maya décide de quitter le programme Amazonie.  
**Acteur:** Golshifteh Farahani (Aneesha Malik), Shamier Anderson (Trevante Cole), Shioli Kutsuna (Mitsuki Yamato), Aziz Çapkurt (Kuchi), Billy Barratt (Caspar Morrow).



20h10

## VEUILLEZ NOUS EXCUSER POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE



Sébastien (Artus) est sur un petit nuage après avoir signé l'achat de son premier appartement avec sa compagne, Léa (Elsa Zylberstein). Pour célébrer cette étape importante de leur vie, il décide de l'emmener faire un escape game, un moment de joie qui prend une tournure inattendue lorsqu'elle lui révèle qu'elle est enceinte.  
**Acteur:** Artus (Sébastien), Elsa Zylberstein (Madeleine), Benjamin Tranié (Simon), Maël Rouin Berrandou (Adel), Nicolas Lumbreras (Mickaël Pichard)

2

20h50

## LE CANARD À L'ORANGE



Hugh Preston est un animateur vedette de télévision, marié depuis 15 ans à Liz qu'il trompe avec de nombreuses maîtresses. Un vendredi soir, Hugh apprend que sa femme a un amant. Au pied du mur, elle avoue alors à Hugh sa liaison avec un homme avec qui elle compte partir le dimanche matin suivant. Hugh offre à sa femme de prendre les torts à sa charge, de se faire prendre en flagrant de lit d'adultère au domicile conjugal avec sa secrétaire, et invite l'amant à passer le week-end à la maison.  
**Acteur:** Nicolas Briançon (Hugh Preston), Anne Charrier (Liz Preston), François Vincentelli (John Brownlow)....



ORAN

31|23

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

06h19  
19h55  
87%  
14 km/h

Alger  
Constantine  
Annaba  
Ouargla  
Mostaganem  
Béchar

29-22  
35-18  
32-20  
42-28  
31-23  
40-29

Réalisation des ODD

## L'UIPA souligne l'importance du rôle des jeunes

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a souligné l'importance du rôle des jeunes dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des aspirations sociétales, eu égard à l'impact déterminant de cette catégorie dans la promotion des sociétés. Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), publié mardi à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse (12 août), l'UIPA a réaffirmé son engagement en faveur des droits des jeunes par "le renforcement des législations garantissant la participation des jeunes à la prise de décision dans les pays arabes, notamment à travers l'action parlementaire, afin qu'ils contribuent à l'édification civilisationnelle et à la revitalisation de la culture de la nation". L'Union interparlementaire arabe a, dans ce cadre, souligné l'importance du rôle des gouvernements arabes dans l'adaptation des objectifs mondiaux relatifs à la jeunesse aux contextes locaux, pour "promouvoir les compétences des jeunes arabes et développer leurs aptitudes et leurs capacités cognitives, en tant que vecteurs de progrès des sociétés" et "faire en sorte que les jeunes soient fiers de leurs spécificités culturelles et rejettent toute forme d'imitation, de dilution ou de dénigrement de soi". L'UIPA a, par là même, appelé les Parlements arabes à "actualiser les législations favorisant la participation et l'autonomisation des jeunes dans la planification locale et la prise de décision", à "intégrer leurs priorités dans les stratégies locales et régionales" et à "traduire leurs visions en solutions concrètes et efficaces" en vue de "former des générations de jeunes capables d'incarner le renouveau dans leurs pays et d'accélérer la réalisation des ODD". Dans son communiqué, l'UIPA a également rendu hommage aux jeunes palestiniens qui donnent un exemple éloquent de résilience dans la défense de leur cause juste, affirmant que "malgré la tyrannie et l'injustice qu'elle subit, cette jeunesse continuera à défendre la terre de Palestine jusqu'à la victoire".

Soudan

## Plus de 40 déplacés tués par des paramilitaires

Les forces de soutien rapide ont pris d'assaut lundi le camp d'Abu Shouk dans la capitale du Darfour-nord. Selon le groupe Emergency Response Rooms, les FSR ont ouvert le feu sur des civils, après avoir attaqué la ville, endommageant des infrastructures essentielles comme des sources d'eau et des centres de santé. Au moins une quarantaine de personnes sont mortes et 19 autres blessées, de violents combats opposant l'armée soudanaise aux paramilitaires avaient éclaté dans la ville. El Fasher est la dernière grande ville de la vaste région du Darfour encore tenue par l'armée. Les paramilitaires contrôlent à présent la quasi-totalité du Darfour et certaines zones du sud du Soudan, tandis que l'armée tient le nord, l'est et le centre du pays. Ces affrontements ont exacerbé la grave crise humanitaire qui mine le Soudan. À ce jour, nourriture et médicaments manquent cruellement, les Soudanais fuyant l'instabilité ont trouvé dans les pays voisins. L'année dernière, la famine a été déclarée dans trois camps autour d'El-Fasher, dont celui d'Abou Chouk.

Après 20 ans de socialisme

## La Bolivie s'apprête à virer à droite

Longés dans une profonde crise économique, les Boliviens s'apprêtent à mettre fin dimanche à deux décennies de domination de la gauche, en amorçant un virage radical à droite, portés par deux candidats promettant des changements drastiques. Dans ce contexte, l'ancien président Evo Morales, figure de la gauche dans le pays mais écarté du scrutin par la limite des mandats, appelle au vote nul et menace de mobiliser ses partisans dans la rue. Le pays de 11,3 millions d'habitants se rend aux urnes las du manque de dollars, de carburant et de produits alimentaires. L'inflation annuelle a frôlé 25% en juillet, un niveau inédit depuis au moins 2008. Rendu responsable de la débâcle, le président Luis Arce a renoncé à briguer un deuxième mandat. "Notre situation est vraiment (...) catastrophique. Notre monnaie s'est dépréciée, les salaires ne suffisent pas, tout est très cher", témoigne Freddy Millán, un ingénieur de 53 ans de Santa Cruz, poumon économique du pays. Le millionnaire de centre-droit Samuel Doria Medina, 66 ans, et l'ancien président de droite Jorge Quiroga, 65 ans, sont en tête des intentions de vote parmi les huit candidats en lice. Au coude-à-coude, les deux favoris devraient s'affronter lors



d'un second tour le 19 octobre. Tous deux promettent de tourner la page du modèle économique étatiste mis en place par le Mouvement vers le socialisme (MAS), au pouvoir depuis près de 20 ans. La gauche pourrait ainsi vivre son pire fiasco électoral depuis son arrivée au pouvoir en 2006 sous la houlette d'Evo Morales, qui a gouverné jusqu'en 2019 avant de soutenir la victoire de son ancien minis-

tre Luis Arce en 2020. Mais les luttes intestines entre les deux hommes ont depuis fracturé le parti au pouvoir et provoqué des manifestations avec blocages de routes qui ont paralysé plusieurs régions et aggravé la crise économique. Figures de la gauche, le candidat du MAS, Eduardo Del Castillo, et le président du Sénat, Andronico Rodríguez, tous deux âgés de 36 ans, sont ainsi à la traîne dans les sondages.

Burkina Faso

## Les violences jihadistes bouleversent la production de coton

Comme beaucoup de producteurs de coton au Burkina Faso, Laurent Koadima est frappé de plein fouet par les violences jihadistes qui minent le pays et poussent les agriculteurs à abandonner leurs champs. Dans ce pays qui compte parmi les principaux producteurs du continent, l'exploitation de coton a chuté de plus d'un quart en un an. Environ 4 des 23 millions d'habitants vivent directement ou indirectement de cette filière. "L'insécurité a affecté fortement la production cotonnière dans la région", explique à l'AFP Issa Lompo, producteur de 38 ans dans l'est du pays. Ses champs sont son unique source de revenus, pour prendre en charge ses sept enfants. "En quatre ans, plus de 32.000 exploitations cotonnières ont été perdues dans la région à cause de l'insécurité", poursuit-il. Cette zone est régulièrement visée par des attaques de groupes jihadistes depuis 2018. Fin juin, sept policiers et un soldat ont été tués lors d'une série d'attaques autour de Fada N'Gourma, chef-lieu de région où les familles des producteurs disent se réfugier. Dans cette ville se trouve une des trois entreprises cotonnières du Burkina, la Société cotonnière du Gourma (Socoma): récemment, elle a licencié la totalité de ses centaines d'employés. Dans une note adressée à son personnel datée du 7 juillet, la Socoma a annoncé "le licenciement pour motif économique de tous les personnels permanents et saisonniers", en raison du manque d'activité depuis maintenant trois ans. Si la société a atteint au milieu des années 2000 une production annuelle moyenne de 80.000 tonnes, ce chiffre



est tombé à 3.000 tonnes en 2024. Au niveau national, la production de coton a chuté de 26% en un an, passant de 386.794 tonnes en 2023 à 286.623 tonnes en 2024, selon les chiffres officiels. "Avant, on était en vie car le coton marchait bien et les productions étaient bonnes", raconte Laurent Koadima, producteur de 48 ans. "Mais depuis ces deux ou trois dernières années, c'est très difficile", la "situation sécuritaire a fait que nous avons perdu beaucoup de terres cultivables", confirme-t-il. Et "aujourd'hui, on peine à vivre", dit-il: "moi j'ai du mal à assurer les besoins de ma famille car l'an passé je n'ai pas récolté, actuellement je fais des petits travaux et un peu de commer-

ce", mais "deux de mes enfants ont dû abandonner l'école". "Ceux qui ont perdu leurs champs à cause de l'insécurité se sont reconvertis dans d'autres activités comme l'élevage, ou le commerce", constate pour sa part Issa Lompo. Fin juin, l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPCB) pointait également du doigt les difficultés à "évacuer ou récolter" le coton "du fait de l'insécurité", lors d'une assemblée générale. L'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB) évoquait par ailleurs en 2023 des "difficultés de livraison des commandes d'intrants agricoles" et "la hausse du coût du fret maritime", qui fragilisent également le secteur, dans ce pays enclavé.